

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de quiconque d'autre, l'assiduité qu'il lui a rendue envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des Nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui consentent ou rendent, sans avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docility from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and her King, and those who consent or render, without advice, a bad service to the Commonwealth."

LORD TWEEDSMUIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

"Ottawa a fait preuve d'une indifférence sans coeur envers Montréal" (M. J.-O. Asselin)

voir en pages 3

La Société Saint-Jean-Baptiste

Dans le sossier des gens avantageux, les critiques à la cantonade aux dépens de la Société Saint-Jean-Baptiste occupent une place d'honneur. Il se trouve toujours en effet des âmes dévouées à qui leur distinction et leur élévation interdisent tout effort, mais qui en revanche se sont imposé comme mission sur cette terre de la mépriser chez les autres. Cette gent répond assez bien à l'amusante formule anglaise: *Somebody should do something...* (Quelqu'un devrait bien faire quelque chose...). Entendez que ce quelqu'un n'est jamais celui qui parle.

Elle est en fait la moins nocive et la moins honorable, puisque son rôle se borne à éluder tout effort personnel et à déprécier et souvent à dénigrer les entreprises utiles auxquelles d'autres donnent leur temps, leur santé et leur argent.

Il paraît curieux que l'on songe à défendre la Saint-Jean-Baptiste. Mais comme dans le cas, par exemple, de nos institutions d'enseignement et de charité, chacun s'est fait une telle habitude du dévouement des autres qu'on est porté à le considérer comme la normale, et que ceux qui nous prodiguent leur collaboration doivent être heureux en somme de s'en tirer avec de légères critiques.

Notre société constitue dans le mouvement de survivance et de défense des intérêts canadiens-français comme l'arbre de couche d'une vaste machinerie. Les oeuvres utiles qu'elle n'accomplit pas directement sont néanmoins centrées en quelque sorte sur elle et rendues possibles. La Saint-Jean-Baptiste est devenue l'organisme nécessaire, toujours présent en cas de nécessité, parce qu'elle canalise les énergies qui autrement resteraient stériles par leur dispersion et leur absence d'orientation commune. En cas d'alerte, on peut se tourner instinctivement vers elle. Car ce n'est pas l'heure de créer et d'imaginer des systèmes quand il faut faire vite et que les secours n'ont de conséquences utiles que s'ils sont donnés en temps propice. Autrement dit, si la Saint-Jean-Baptiste n'existait pas, il faudrait la créer.

En plus, le seul fait qu'elle groupe des milliers de personnes de toutes les classes lui permet par là même d'exercer une influence sérieuse où l'action isolée serait nulle. C'est naturellement vers elle que vont les autres sociétés françaises du pays, pour faire connaître publiquement leurs griefs ou leurs besoins. Elle est le point de ralliement logique.

C'est pourquoi tous les Canadiens français doivent s'y intéresser activement, car elle sera d'autant plus forte de toutes les collaborations individuelles.

D'aucuns se moquent volontiers des "discours de Saint-Jean-Baptiste", qui symbolisent à leurs yeux les belles résolutions d'un jour vite oubliées.

Il serait raisonnable de faire observer là contre qu'il est fort heureux qu'il y ait quelqu'un pour élever la voix et faire ces discours, ces rappels. Qu'ils ne soient pas toujours entendus n'est pas une raison pour les supprimer. C'est à force de les répéter, de les claironner que l'on finira par leur faire donner des résultats.

D'ailleurs, la seule énumération des oeuvres accomplies directement par notre société serait la meilleure réponse. Dans le domaine économique, elle a fondé la Caisse nationale d'économie et la Société de fiducie qui groupent tout de même plusieurs millions de l'épargne de nos gens et qui à leur tour exercent une action heureuse dans d'autres domaines. On peut citer le Conseil des arts et métiers, les cours d'instruction technique et professionnelle, etc.

C'est elle qui, par la fête du 24 juin, a réussi à éveiller chez nos gens le sens de la solidarité, qui fait prendre conscience de leur nombre et de leur force, non seulement aux Canadiens français, mais aux autres groupes.

Il n'est pas indifférent qu'à l'occasion, nos compatriotes qui ne sont pas de notre langue puissent se rendre compte visuellement de ce spectacle, comme lorsque, par exemple, un très haut fonctionnaire impérial anglais put constater pendant des heures des centaines de milliers de personnes qui s'étaient entassées le long de la rue Sherbrooke et les grappes humaines de Canadiens français jusque le long de la grande université anglaise de Montréal.

Ce n'est qu'une faible partie des activités de notre Société qui, en exerçant son influence et donnant son appui moral et financier à une multitude d'entreprises, les soutient et leur permet de donner tout le rendement qu'on en espérait, qu'il s'agisse d'aider l'enseignement gallophone chez les Acadiens, dans l'Ontario, dans l'Ouest ou d'autres oeuvres similaires.

Le seul fait qu'elle réunit des milliers de nos compatriotes donne à ses gestes auprès des autres Canadiens une signification considérable qui prolonge l'utilité de l'aide consentie.

M. Héroux citait récemment le cas assez typique de la somme versée pour l'aide aux écoles d'Ontario. Quelqu'un doutait qu'elle pût apporter beaucoup de résultats. A quoi on lui répondit que ce n'était pas la somme en elle-même qui avait tant d'importance, mais l'impression produite chez les adversaires, que la population québécoise s'était ébranlée et que c'était ainsi plus de deux millions de population qui prenaient parti dans l'affaire.

C'est pourquoi, avant de traiter légèrement de la Saint-Jean-Baptiste, il vaudrait mieux qu'on contraigne nos appuiants plus fortement, puisque nous en serons les premiers et principaux bénéficiaires.

Alexis GAGNON

14-XI-45

La conférence tripartite sur l'énergie atomique

La campagne pour Radio-Ouest-Française aura eu le double effet d'aider nos compatriotes de l'Ouest, d'éclairer et de fortifier le sentiment d'une juste et féconde solidarité.

Jusqu'aux Etats-Unis

Nous venions précisément de terminer ces lignes quand nous est tombé sous la main l'un des récents numéros de l'*Avenir national*, de Manchester, au New-Hampshire. Nous y trouvons, sous la signature *Laborateur*, un émouvant article de tête qui fait à la générosité des Franco-Américains un puissant appel.

En Nouvelle-Angleterre, y est-il dit, les Franco-Américains viennent de terminer avec succès une souscription d'environ \$300,000.00 en faveur de leur beau collège de Worcester, Massachusetts. Ils auront à coeur et en grand nombre, nous en avons foi, de se montrer solidaires dans cette nouvelle entreprise qui a pour but d'améliorer le sort de notre langue à la radio chez nos frères dispersés des Prairies.

Que de joies et de reconfort une contribution, si modeste fût-elle, apporterait à des milliers de foyers en facilitant l'érection de ces postes si nécessaires. Disons que c'est un devoir pour nous de venir en aide à des frères moins fortunés qui nous donnent un si bel exemple de courage dans la conservation de notre commun trésor culturel. Et quelle satisfaction de savoir que nous pouvons ainsi contribuer au maintien des institutions si nécessaires à notre survivance.

L'auteur ajoute cette observation fort intéressante, sur laquelle il faudra revenir:

Plus que jamais le temps est venu de nous montrer fiers de nos vertus et surtout d'intéresser nos enfants à ces valeurs. Deux ou trois généraux (suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

On sait que les troupes des Etats-Unis, avaient embarqué sur leurs navires des "vaches" mécaniques. Elles mélangent de l'eau, de la poudre de lait et d'autres ingrédients, de façon tellement ingénieuse que l'on croit l'impression de boire du lait frais.

Sur quoi un journal humoristique suggère plaisamment, qu'il suffirait d'un chien automatique pour conduire la vache mécanique, du pâturage synthétique jusqu'à l'étable en plastique.

Ce ne sera pas une si grande nouveauté. Nos gouvernements ont bien inventé la machine de propagande qui formule ce que tout le monde devra penser, et qui pense pour eux.

Les gens de race blanche regardent les noirs et les jaunes d'un oeil méprisant. Or une autorité qui est rien moins que l'"Encyclopédie Britannique" nous apprend que ce sont les blancs qui sont des mélanges de jaunes et de noirs. Car le blanc ne serait qu'une combinaison des pigments épidermiques des races jaune et noire et, à l'inverse, etc. Il n'y a pas de quoi faire les dédaigneux!

A ce compte les nègres seraient les véritables aryens et nos vénéralisés ancêtres. Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Celui-là est riche qui reçoit plus qu'il ne consomme; celui-là est pauvre dont la dépense excède la recette. Tel, avec deux millions de rente, peut être pauvre chaque année de cinq cent mille livres." LA BRUYERE

Encore de l'Edgar Poe

"Double assassin dans la rue Morgue"

Nous achevons aujourd'hui la publication d'une nouvelle d'Edgar Poe: le Scarabée d'or. Nous commencerons demain la publication d'une autre, et de l'une des plus célèbres nouvelles de l'auteur: Double assassin dans la rue Morgue.

Chose curieuse, Edgar Poe a voulu commencer ce récit par une brève dissertation sur les pénétrantes facultés qui furent si remarquables chez lui et par la façon dont elles peuvent, par exemple, s'exercer jusque dans le jeu de whist.

Cela projette une singulière lumière sur sa tournure d'esprit et sur les procédés d'induction et de déduction qui lui ont permis de monter de si étouffants réels.

Mais cette quasi-préface ne se prolonge point inutilement, et l'on tombe tout de suite en plein mystère apparent.

Ceux qui connaissent cette nouvelle la reliront avec plaisir, les autres comprendront qu'elle ait gardé à travers les années un si puissant attrait.

Lettre d'Ottawa

M. St-Laurent veut l'inclusion de l'Union Jack sur le drapeau

M. René Hamel dit qu'il rêve le drapeau anglais comme la propriété d'autrui — Le Dr Pierre Gauthier ne veut ni Union Jack ni Fleur de Lis — M. Pouliot laisse entendre que le comité sera inutile et que toute l'affaire a été cuisinée d'avance par le gouvernement — L'amendement Diefenbaker rejeté

(par Pierre Vigeant)

Ottawa, 13. — Les impérialistes irréductibles qui voulaient conserver l'Union Jack comme drapeau du Canada se sont rendu compte que leur position était intenable en face de la croissance d'un sentiment canadien encore bien certain et des exigences qui découlent de la situation internationale du Canada. Ils se sont donc repliés sur leur deuxième ligne de défense qui consiste à réclamer la place d'honneur pour l'Union Jack sur le nouveau drapeau que l'on choisira pour le Canada. Ils se rencontrent ici avec les impérialistes modérés et ils ont obtenu au cours du débat d'hier de précieux concours chez ceux que l'on s'est habitué à considérer comme des autonomistes. Le chef de la GCF, M. Goldwell, qui s'était d'abord prononcé en faveur d'un drapeau canadien original, a apparemment fait machine en arrière, et le ministre de la Justice, M. Louis Saint-Laurent, a fait observer que le premier ministre King s'est déjà prononcé en faveur de l'inclusion de l'Union Jack.

l'Union Jack, pour exprimer la solidarité impériale. L'Union Jack, dit-il, n'est pas un symbole de conquête, mais un symbole de liberté. Le Canada doit conserver le drapeau canadien.

M. Diefenbaker, en soumettant son amendement, a fait un éloquent plaidoyer en faveur de l'Union Jack, posant en principe que le Canada doit avoir un drapeau distinctif parce qu'il est une nation, mais que ce drapeau doit comporter l'Union Jack pour exprimer la solidarité impériale. L'Union Jack, dit-il, n'est pas un symbole de conquête, mais un symbole de liberté. Le Canada doit conserver le drapeau canadien.

M. Diefenbaker

M. Diefenbaker, en soumettant son amendement, a fait un éloquent plaidoyer en faveur de l'Union Jack, posant en principe que le Canada doit avoir un drapeau distinctif parce qu'il est une nation, mais que ce drapeau doit comporter l'Union Jack pour exprimer la solidarité impériale. L'Union Jack, dit-il, n'est pas un symbole de conquête, mais un symbole de liberté. Le Canada doit conserver le drapeau canadien.

(suite à la page deux)

L'actualité

Tout est international

De nos jours tout est international: les guerres, les agences, les conférences, les progrès, les artistes, les diplomates. J'ai même rencontré un dévot qui s'attribuait ce qualificatif. Il n'y a guère que la langue qui n'est pas encore rendue à la mode, mais cela viendra vite si l'on considère le pas rapide dont on avance ou dont on recule; suivant le point de vue où l'on se place, bien entendu. N'y a-t-il pas jusqu'au secret de la bombe atomique qui devrait, par là, devenir international? Par où il finira par ressembler à celui de Polichinelle!

L'on voit des gens, ayant eu peu ou point ce qu'il fallait pour être de quelque utilité au service national, passés d'emblée au service des besoins internationaux. Et pendant que la chose internationale occupe tous ces grands penseurs, la chose nationale reste en souffrance. Même notre drapeau arrivera probablement dans un temps où il faudra lui glisser un petit brin d'international, car on doit sans doute caresser l'idée et le projet que le nouveau drapeau canadien sera appelé à flotter sur les champs de bataille internationaux. Il n'y a plus qu'une chose qui reste bien à nous, c'est le chômage. Ce spectre national ne semble pas avoir tendance à s'internationaliser pour l'heure et, malheureusement, il n'y a pas de prestidigitateur probable pour le faire disparaître, parce que nos principaux génies, dans leur zèle impatient pour relever l'Europe, l'Afrique, l'Asie et l'Océanie, oublient leur prochain pour s'occuper du lointain.

Pourvu que ceux qui souffrent, ceux qui chôment, ceux qui ont faim, ceux qui pleurent n'apprennent jamais l'international!

Bloc-notes

Radio-Ouest-Française

Il est intéressant, — et, à certains égards, passionnant de suivre le progrès de la campagne antirémienne en faveur de Radio-Ouest-Française. Le Droit d'hier nous dit qu'elle s'étendra à toutes les paroisses françaises de la province. Il cite le cas de Lafontaine, aux bords de la Baie Georgienne, qui a souscrit \$50. L'une des paroisses de Sudbury a versé \$300. Nous recevions hier une lettre d'un ami de la campagne qui nous demandait des renseignements pour faciliter la propagande dans sa paroisse.

Ce mouvement atteste, non seulement la générosité des Franco-Ontariens, mais la vive conscience qu'ils ont prise des intérêts généraux de notre groupe ethnique. (Il ne faut pas oublier que toutes ces souscriptions viennent s'ajouter à celles qu'ils doivent déjà s'imposer pour leurs propres oeuvres).

Donnera-t-on à la Russie le secret de la bombe atomique? — Les commentaires de Mme Dorothy Thompson et de l'"Ottawa Journal" sur l'U. R. S. S. — Cette nation a-t-elle changé depuis 1938? — Ce que disent les journaux américains sur la conférence de Washington — La bombe atomique détruira-t-elle ses découvreurs?

MM. Truman, Attlee et King discutent actuellement cet après-midi à la Maison-Blanche pour poursuivre leurs entretiens se demandant anxieusement s'ils doivent conserver pour eux le secret de cette arme ou s'il ne vaudrait pas mieux le partager avec "d'autres pays".

Le portage "avec d'autres pays" est bien évident que cette expression, très généreuse dans sa rédaction, ne s'adresse qu'à la Russie. On pense bien en effet que les prétentions de la Belgique, de la Hollande ou de quelque autre pays de seconde importance, au sujet de la bombe atomique, n'auraient jamais provoqué un déplacement du premier ministre de Grande-Bretagne. On aurait tout simplement répondu à ces pays que "des motifs bien compréhensibles de sécurité internationale" demandent que l'on garde à jamais le secret de la bombe atomique.

Telle n'est pourtant pas la situation, car c'est la toute-puissante Russie qui demande aujourd'hui d'être mise au courant des merveilles de la super-bombe. Voilà bien ce qui trouble les trois hommes qui confèrent actuellement aux Etats-Unis.

Les dépêches de ce matin le disent très clairement: "Les chefs alliés qui discutent de la bombe atomique, dit une dépêche de Washington, sont fort préoccupés par l'attitude que prendra la Russie devant l'entente anglo-canado-américaine au sujet du contrôle de l'énergie atomique".

Les décisions de Washington, dit-on, auront une influence considérable sur les relations futures de la Russie avec les Etats-Unis et l'Angleterre. Et l'on ajoute que la cordialité de ces relations jouera un rôle de premier plan dans l'établissement d'une paix durable dans le monde. "Plusieurs techniciens sont d'avis que nous vivons une des semaines les plus cruciales de l'histoire", dit la dépêche.

Les pourparlers de MM. Truman, Attlee et King se poursuivent, cela va de soi, dans le plus grand secret, mais il n'en transpire pas moins certains éléments de nouvelles que la presse mondiale exploite avec avidité. On dit par exemple qu'ils sont bien décidés à "rassurer complètement la Russie" au sujet de la bombe atomique. On le ferait en partageant avec elle et "d'autres pays" la connaissance scientifique de la bombe atomique.

En retour on inviterait la Russie à se montrer conciliante et à "rassurer les alliés de l'Ouest" au sujet de sa politique et de ses visées dans le monde, en acceptant de mettre en commun ses découvertes scientifiques. On lui demanderait aussi de donner "certains détails sur ses ambitions territoriales et politiques".

Et voilà! Parce que l'on craint la Russie, on va lui confier un secret qu'elle sera ensuite libre d'utiliser pour semer la plus effroyable des destructions dans le monde. En retour, on lui fera promettre d'être bien sage et de placer dans un musée le secret de l'arme nouvelle!

Comédie que tout cela, comédie que l'on joue sous le signe de la peur. On peut prévoir dès maintenant que l'on donnera à la Russie, en invoquant une foule de raisons tendancieuses, le secret de l'énergie atomique. Ce sera le point de départ. Qu'arrivera-t-il ensuite? Nul ne peut le dire et les promesses les plus solennelles, non plus que les traités les plus sacrés n'auront d'influence sur l'usage que la Russie en fera.

La Russie le veut tellement ce secret qu'elle le cherche fébrilement à l'intérieur même de ses frontières. Moscou rapporte en effet ce matin que l'on a fait des découvertes très importantes "qui pourront avoir des conséquences directes sur les travaux de recherches des savants russes sur l'énergie atomique". On aurait fait ces découvertes dans les monts Alagos, sur les rives du lac Karagel, dans la république arménienne socialiste.

Le journal "Izvestia", porte-parole du gouvernement, dit que des explorateurs chargés de faire une étude sur les rayons cosmiques ont découvert "une quantité de protons lourds, l'âme de l'hydrogène atomique". "Sous l'action des rayons cosmiques sur une mince pellicule de plomb on a découvert une grande quantité de petites particules, que l'on a identifiées comme étant des protons".

Ce journal dit que le savant russe Pierre Kapitza, le plus célèbre chercheur russe en énergie atomique, a pris une part très importante à l'expédition. Kapitza a étudié et travaillé pendant 13 ans à l'université de Cambridge, ayant comme protecteur feu lord Rutherford, un de pionniers des expériences en radioactivité, en transmutation des éléments et en bombardement des atomes. Il est rentré en Russie en 1934 et il a commencé à travailler pour le compte du gouvernement russe dans un institut scientifique construit expressément pour lui dans la banlieue de Moscou.

Il y a déjà un certain temps que l'on entend dire que Kapitza fait des recherches sur l'énergie atomique dans les montagnes d'Arménie. Le journal "Izvestia" dit que les travaux de recherche ont commencé en août dernier, que quelques jours après que les Etats-Unis eurent jeté une première bombe atomique sur le Japon. L'expédition était conduite par Ai Alikhayan, célèbre savant russe.

Les Russes sont donc sur la route de l'énergie atomique et nul doute qu'ils y parviendront dans un avenir prochain. A compter de ce jour les Alliés pourront mettre plus de vigueur à trouver l'arme défensive qui réduira au minimum les ravages de la terrible bombe!

Nous exagérons?

C'est pourtant dans les paroles mêmes de Lénine et de Staline que nous puisons nos craintes. Dans un de ses plus récents articles, Mme Dorothy Thompson rapporte en effet les paroles suivantes que Staline prononçait en 1938 et qu'il empruntait lui-même à Lénine: "L'existence prolongée de la République soviétique, côte à côte avec les Etats impérialistes est inconcevable, disait-il. En dernier ressort, l'un ou l'autre camp devra être victorieux. Jusqu'à ce que cela arrive on ne saurait éviter une série de terribles conflits entre la République soviétique et les Etats bourgeois".

Evidemment on tente aujourd'hui d'exercer ces paroles. Dans ce temps-là, dit-on, M. Staline pouvait bien penser cela, mais aujourd'hui... L'"Ottawa Journal" reproche même à Mme Thompson d'avoir déclaré que le dernier discours de M. Molotov, ministre des Affaires étrangères d'U.R.S.S., "est une réaffirmation claire de cette doctrine marxiste révolutionnaire". "Nous nous demandons, écrit l'"Ottawa Journal", s'il y a à quelque chose à gagner à scruter ainsi des discours prononcés par les hommes d'Etat de 1930 et des années suivantes. Après tout, M. Churchill a prononcé dans ces années-là au sujet de l'Union soviétique des discours qu'il oublierait avec joie aujourd'hui".

On ne saurait, ajoute l'"Ottawa Journal", juger la Russie d'aujourd'hui sur des paroles dites ou des choses faites il y a dix ou vingt ans. "Trop de sang a coulé depuis. On ne peut porter jugement qu'en regard des conditions actuelles en prenant comme base un monde qui s'est transformé".

La Russie a changé? Il semble que le seul changement qui s'est produit, c'est qu'elle est devenue plus puissante, qu'elle sort de la guerre avec un prestige formidable et qu'elle est prête aujourd'hui à réaliser son programme, tel qu'énoncé par Lénine et par Staline.

Si Staline, en 1938, ne s'était que querelle avec un autre pays, s'il n'avait eu que des difficultés diplomatiques, même très graves, et que sous l'influence de la colère il eût prononcé un discours regrettable, on pourrait supposer aujourd'hui que tout cela est oublié. Mais tel n'est pas le cas. La déclaration de 1938 en est une de principes. Ce n'est plus deux peuples, mais deux idéologies qui s'affrontent!

Il est vrai que Staline s'est allié à des Etats bourgeois pendant la dernière guerre. Il l'a fait parce que cela servait ses intérêts. Il leur a d'ailleurs fait sentir à plusieurs reprises que sa collaboration prenait fin exactement là où finissait son intérêt.

Maintenant que la guerre est finie et gagnée, la Russie est prête à reprendre sa lutte contre les "républiques impérialistes". La fin dramatique de la conférence des ministres des Affaires étrangères à Londres en serait une preuve suffisante. Et l'on peut aujourd'hui ajouter au dossier cette rupture par Moscou du pacte d'amitié intervenu entre Staline et Chiang Kai-shek. Ce traité, signé en août dernier, a été violé moins de trois mois plus tard. Dans la guerre civile qui divise actuellement communistes et nationalistes chinois, la Russie a abandonné le port de Yankou, en Mandchourie, aux forces communistes révolutionnaires. Quelques jours plus tard les Russes défendaient aux armées du gouvernement chinois d'opérer un débarquement dans le port de Daïren.

Ces faits historiques, commentés par l'"Ottawa Journal", montrent que la Russie de 1945 est bien restée la même qu'en 1938. Pour convaincre les sceptiques on n'aurait qu'à raconter l'histoire de la conférence de Potsdam, de l'administration militaire de l'Allemagne, de la capitulation du Japon, du procès des criminels de guerre. Toujours la Russie a fait à sa volonté, forçant les Alliés à lui faire concession sur concession pour éviter qu'elle ne brisât avec eux.

Cette situation pourra-t-elle durer longtemps encore? Les pourparlers sur l'énergie atomique donnent un sens bien grave à cette question. Aussi les journaux des Etats-Unis n'ont pas manqué de commenter le discours prononcé hier devant les membres du Congrès américain par M. Clement Attlee.

Le "New York Tribune" dit "que les quelques heures consacrées par MM. Truman et Attlee à l'étude de la bombe atomique sont peut-être d'une portée bien plus grande qu'ils ne le croient".

Le "Chicago Tribune" est plus catégorique encore: "M. Truman, écrit-il, a dit que l'on doit garder le secret de la bombe atomique au moins jusqu'à ce que l'on sache un peu mieux où va le monde. M. Attlee tente actuellement de le persuader de transmettre ce secret à la Russie par voie du Conseil de sécurité des Nations-Unies".

Qu'arrivera-t-il, se demande-t-on à Washington si la Russie refuse d'adhérer à l'entente anglo-canado-américaine au sujet de l'énergie atomique? Un refus de la Russie aurait-il pour effet de diviser le monde en deux camps? Cela déterminerait-il une nouvelle course aux armements atomiques?

Voilà les questions que se posent MM. Truman, Attlee et King. Les débats qu'ils poursuivent depuis le début de la semaine n'ont rien d'attrayant et ils aimeraient probablement à céder leur place à d'autres pour prendre ces responsabilités.

Il ne fait pas de doute pourtant que la solution doit venir d'eux. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada sont responsables de la découverte et de l'usage de la bombe atomique. En fractionnant l'atome ils ont pensé finir la guerre du Japon quelques semaines plus tôt et "sauver ainsi des milliers de vies humaines".

S'il arrivait par malheur qu'ils aient au contraire contribué à détruire des milliers de vies humaines! Si le secret de l'énergie atomique allait passer en des mains ennemies qui s'en serviraient en un jour pour nous détruire! — Pierre LAPORTE

Faits divers

Deux arrestations à la suite d'une chasse à l'homme

La police a dû tirer 15 coups de feu — Le droit d'intervention du procureur dans les causes d'annulation — Emission d'un bref de certiorari

Deux prévenus ont été appréhendés, hier soir, par la police, à la suite d'une chasse à l'homme au cours de laquelle on a tiré quinze coups de feu.

Ils sont accusés d'avoir tenté de pénétrer avec effraction dans un bureau et d'y avoir été trouvés en possession d'outils de cambrioleurs. Leurs noms et adresses seraient Daniel Whiteford, 21 ans, 1998 ouest, rue Notre-Dame, et Maurice Buisson, 27 ans, 383, rue Eléonor. Ils devront comparaître en correctionnelle.

Il était environ 9 h. 30 hier soir, lorsqu'un passant constatait que quelqu'un s'était introduit dans les bureaux de la Canadian Welding Works, 278, rue Queen. Il alerta immédiatement la police.

Trois voitures de Police-Radio se sont rendues alors sur les lieux et les policiers ont constaté que quelqu'un était encore à l'intérieur de l'immeuble. Ils ont sommé les deux inconnus de se rendre, mais ceux-ci ont tenté de se sauver. C'est à la suite d'une chasse à l'homme poursuivie dans une ruelle qu'on a mis finalement la main au collet des prévenus.

Le droit d'intervention du procureur

Le juge Louis Cousineau, de la Cour supérieure, a maintenu hier, le droit du procureur général de la province d'intervenir verbalement ou par écrit dans les causes en an-

Avis de décès

GALIBERT. — A Montréal, le 12 novembre 1945, à l'âge de 89 ans, est décédé Paul Galibert, époux de feu Eulalie Galibert. Les funérailles auront lieu jeudi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, no 847, rue Cherrier, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis de France, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MONGEAU. — A Montréal, le 13 novembre 1945, à l'âge de 51 ans, est décédée madame Raymond Mongeau, née Vinet (Alberta). Les funérailles auront lieu vendredi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée, Ltée., no 6662, rue Saint-Denis, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Sainte-Etienne, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. La défunte était dame de Sainte-Anne.

Nécrologie

ADAM. — A Montréal, le 13, Victoria Le-mieux, épouse de feu John Adam, 1483 Atwater.
CYR. — A Granby, le 12, Aurèle Cyr, époux de Germaine Gougeon.
DUTIL. — A Verdun, le 13, à 78 ans, Charles Dutil, époux de Marie-Anne Pilon, 740 Egan.
GALIBERT. — A Montréal, le 12, à 89 ans, Paul Galibert, époux de feu Eulalie Galibert, 847 Cherrier.
GAREAU. — A Montréal, le 12, à 60 ans, Arthur, fils de feu Joseph Gareau et d'Estimée Lamarche.
HEU. — A Montréal, le 12, à 77 ans, Lilia Hardy, épouse en 1res noces de feu Aurèle Lamonde et en 2es d'Alexandre Héu, 4406 Brébeuf.
LAMARCHE. — A Montréal, le 13, à 73 ans, Benjamin Lamarche, époux d'Alphonse Forget, 4860 ave du Parc.
LENGREMAND. — A Montréal, le 12, à 85 ans, Mme Louise Lengremand, née Joséphine Laurent, 4233 Esplanade.
MOIRAN. — A Montréal, le 12, à 75 ans, Sylvio Moiran, époux de feu Olive Ter-rault.
MONGEAU. — A Montréal, le 13, à 51 ans, Alberta Vinet, épouse de Raymond Mongeau, 6000 Châteaubriand.
OUMET. — A Montréal, le 12, à 58 ans, Arthur Oumet, 1795 Cartier.
PAQUIN. — A Montréal, le 12, à 77 ans, Hormidas Paquin, époux de feu Melinda McKewen.
PELLETIER. — A Montréal, le 13, à 56 ans, Eugène Pelletier, époux de Blanche Saint-Germain, 5186 Berli.
ROGALLE. — A Montréal, le 12, à 69 ans, Auguste Rogalle, époux de Maria Gaston, 702 Canning.
SABAUFF. — A Montréal, le 13, Clément Sabauff, enfant de Clément Sabauff et d'Albine Gratton, 3449 Peel.
SAVOIE. — A Montréal, le 12, à 81 ans, Charles Savoie, époux de Victoria Giroux.
SCHAYDLEUR-RIENDEAU. — A Montréal, le 13, à 89 ans, Anna Gagné dit Gagnery, épouse en 1res noces de feu Benjamin Schaydeur, en 2es de feu Louis Riendeau, 2466 Logan.
TESSIER. — A Montréal, le 10, à 64 ans, Zéphirin Tessier, époux de feu Auris Paulus.
VIAU. — A St-Vincent de Paul, le 12, à 1 ans, Ginette, enfant d'Arthur Viau et de Gracia Pitre.

A L'ETRANGER

Pittsburgh, N.-Y., 9 nov. (A.P.) — A l'âge de 86 ans, est décédé M. Thomas F. Conway, lieutenant-gouverneur de l'Etat de New-York de 1910-1911. Né à Essex, M. Conway pratiqua le droit à Pittsburgh et dans la ville de New-York durant la majeure partie de sa carrière. Il fut admis au barreau en 1884 et se retira en 1943. M. Conway était l'éditeur du Pittsburgh Daily Republican de 1916 jusqu'à ce qu'il devienne le Pittsburgh Republican Press en 1942 alors que M. Conway devint président du comité des anciens journaux. En 1938, il fut reçu commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand récompense qu'il obtint grâce à ses services comme homme de loi catholique.

La mort ne surprend point le sage;
Il est toujours prêt à partir,
S'étant su lui-même avertir.

Du temps où l'on se doit résoudre à ce passage.
(La Fontaine.)

La Société Coopérative de Funérailles

L'INSTITUTION QUI PRATIQUE LE CULTE DES DEFUNTS

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

peu qui a servi sur les champs de bataille pendant la guerre vient de s'achever. La population est inquiète et elle veut que le Parlement canadien prenne les dispositions nécessaires pour éviter la discorde qui s'est produite en Afrique-Sud sur la question du drapeau. Je suis prêt à faire des concessions sur n'importe quoi, mais je ne suis pas prêt à m'engager dans la voie des compromis jusqu'au point de supprimer l'Union Jack sur le drapeau canadien.

M. Louis Saint-Laurent

M. Louis St-Laurent a fait de l'Union Jack un drapeau qui était à peine moins fervent que M. Diefenbaker. Personne, dit-il, ne considère l'Union Jack comme un symbole de conquête ou de subjugation puisque c'est à l'ombre de ses plis que nos institutions ont grandi et que nous sommes devenus un Etat autonome. Rappelant la déclaration du premier ministre King à un groupe d'anciens combattants à l'effet qu'il considérait inconcevable que le Canada se donne un drapeau qui ne renferme pas l'Union Jack, M. St-Laurent dit que sa brève expérience parlementaire lui a enseigné qu'il se trouve ordinairement un bon nombre de gens au Canada qui partagent le point de vue du premier ministre.

Si le comité chargé de choisir un dessin approprié pour un drapeau qui serait le drapeau distinctif du Canada, dit-il, je serais très surpris et désemparé si ce comité ne partageait pas le sentiment exprimé par le premier ministre dans sa déclaration. Les Canadiens peuvent être soulevés lorsqu'il y a quelque chose qui se met en frais de les soulever, mais ils en viennent à des conclusions assez raisonnables lorsqu'on leur demande de considérer avec calme leurs intérêts et les intérêts de leurs compatriotes. Je me rappelle les prédictions faites même en cette Chambre sur ce qui m'attendait lorsque je retournerais dans Québec-Est. J'ai rencontré les gens de Québec-Est, je leur ai dit que s'ils avaient connu ce que je connaissais ils auraient fait comme moi et j'ai obtenu une réaction assez encourageante.

M. Douglas Ross, député conservateur de Toronto-Saint-Paul, a exprimé l'avis que l'on devrait attendre que le drapeau soit revenu à la normale et que les soldats soient rentrés à leurs foyers avant de choisir un drapeau. Il estime que la résolution est chargée de "dynamisme sentimentale". M. David Croll, député libéral de Toronto-Spadina, a dit que les soldats de la dernière guerre ont déjà choisi le drapeau du Canada, le "Red Ensign", puisque ceux qui sont tombés ont été ensevelis dans ses plis, et que le Parlement doit ratifier leur choix. M. A. J. Brooks, député conservateur de Royal, au Nouveau-Brunswick, a dit que l'on aurait dû remettre la question du drapeau à

emporté par le vent. M. Pollock se lança donc à la poursuite de son couvre-chef et, alors qu'il courait dans la rue, il fut violemment heurté par une auto filant vers le nord, rue Bleury. La victime a été transportée à l'hôpital Général.

Autour des taxis

On rapporte dans les milieux de la police municipale qu'on exercera bientôt une surveillance sur les chauffeurs de taxis de campagne qui opèrent dans les limites de la métropole, et ce, sans permis de la police. Il semble que des associations de propriétaires de taxis auraient fait des démarches auprès de la police afin de protester contre cette concurrence illégale. Il est facile de faire la différence entre les taxis de Montréal et les autres: les premiers ont des compteurs et les autres n'en ont point.

L'incendie chez Holt-Renfrew
A la suite d'une enquête, le Com-missaire des incendies, M. Conra Pelletier, a déclaré que l'incendie a probablement été causé par un court-circuit chez Holt & Renfrew, dont les magasins sont situés à 1312 ouest, rue Sherbrooke.

On sait que deux personnes, deux femmes, ont perdu la vie dans ce feu. Plusieurs personnes ont été blessées, dont des pompiers.

Transféré à Ottawa
Le surintendant Frank W. Zaneth, officier commandant de la subdivision de Montréal de la Gendarmerie royale, a été transféré à Ottawa, au commandement de la division "A", annonce-t-on.

Imprimés de deuil
MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés
Prix et spécimens sur demande
L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. Blc 3361

CALENDRIER
11e mois NOVEMBRE 30 jours
Demain: JEUDI 15 NOVEMBRE 1945
S. ALBERT LE GRAND, conf. et docteur.
Lever du soleil, 6 h. 30.
Coucher du soleil, 4 h. 30.
Lever de la lune, 2 h. 57.
Coucher de la lune, 12 h. 23.
Nouvelle Lune, le 4, à 6 h. 11m. du soir.
Premier Quartier, le 12, à 6 h. 34m. du soir.
Pleine Lune, le 19, à 10 h. 13m. du matin.
Dernier Quartier, le 28, à 8 h. 26m. matin.

Table of the month of November 1945 with days of the week and dates.

Table of the month of November 1945 with days of the week and dates.

une autre session. Il ne voit pas d'objection à ce que le nouveau drapeau renferme une feuille d'érable, mais il affirme que la population des Maritimes n'accepterait pas un drapeau qui ne renfermerait pas l'Union Jack.

M. René Hamel

M. René Hamel, qui en était à son premier discours à la Chambre et qui a parlé en français, a commencé en rappelant que le Bloc populaire avait inscrit la réforme d'un drapeau distinctif pour le Canada à son programme dès sa fondation, parce qu'elle répond aux désirs profonds de l'immense majorité des citoyens du Canada. Certains membres du parti progressiste-conservateur et du parti du Crédit social, dit-il, ont réclamé au cours du débat que dans ce drapeau, que quelques-uns ont appelé acceptation avec respect, un placent d'honneur, la plus belle, soit accordée à l'Union Jack, le drapeau d'un autre pays. J'ai pour l'Union Jack tout le respect et toute la déférence que l'on doit avoir pour la propriété d'autrui, mais c'est ma conviction profonde qu'un drapeau conçu, selon la formule suggérée par les progressistes-conservateurs ou les créditistes, loin de notre souper, n'entente chez nous, l'éloignerait de notre pays pour des générations à venir.

Il n'y a qu'un moyen de bannir pour toujours la suspicion des différents groupes les uns envers les autres: c'est de leur proposer comme signe de ralliement un drapeau qui ne porte ni Union Jack ni Fleur de Lis — à laquelle, je dois le dire, je suis attaché — puisque pour nous, Canadiens, ces deux symboles évoquent dans notre esprit des époques d'un colonialisme désuet.

Je soumetts que nous faisons fausse route si nous invoquons à l'appui de l'Union Jack le précédent de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. La situation dans ces pays au moment où l'on discutait la question du drapeau était totalement différente. La population britannique de l'Australie, par exemple, était de 99 pour cent tandis que la population d'origine britannique du Canada est inférieure à 50 pour cent et la population anglaise n'est que de 25 pour cent tandis que la population française dépasse 30 pour cent. Ce serait une autre erreur d'identifier l'Union Jack avec la chrétienté puisque des pays chrétiens comme la France, la Belgique et les Etats-Unis n'arborent pas l'Union Jack. Il serait dangereux d'invoquer à l'appui de l'Union Jack nos sentiments chrétiens si nous maintenons en même temps à la tête de certains départements des hommes qui enseignent que la distinction entre le bien et le mal n'est qu'un mythe inventé par les prêtres et les politiciens.

Je parle, dit en terminant M. Hamel, au nom des générations qui ont vécu dans ce pays et qui y vivront à l'avenir, au nom de la génération de ceux qui ont moins de quarante ans, et je dis ceci: le plus beau trophée que ce Parlement puisse offrir à la génération qui a le plus souffert de la dernière guerre, c'est de lui présenter un drapeau exclusivement canadien et débarrassé de tout ce qui, dans le passé, nous a si souvent et si tragiquement divisés.

Le Dr Pierre Gauthier

M. le Dr Pierre Gauthier a prononcé en anglais la plus grande partie de son discours. Il a demandé à la Chambre de choisir un drapeau qui fut exclusivement et distinctivement canadien. Je ne suis pas hostile à l'Union Jack, dit-il, mais c'est le drapeau d'un autre pays. Je suis d'origine française et je ne demande pas que le drapeau comporte des fleurs de lis. Je demande quelque chose d'absolument canadien qui s'inspire du sol canadien.

Quelqu'un a suggéré que l'on accepte un compromis pour sauvegarder l'unité canadienne, que l'on accepte l'Union Jack. Est-ce bien là un compromis? Il en est qui veulent que l'Union Jack rappelle qu'ils sont d'origine anglaise. Nous sommes d'origine française et nous ne réclamons pas les fleurs de lis.

M. John T. Hackett, député conservateur de Stanstead, a exprimé le regret que tous les députés de langue française se trouvent du côté libéral et qu'il n'y ait personne pour exprimer leur point de vue au sein des autres partis, puis il a félicité M. Saint-Laurent de la façon dont il avait envisagé le problème.

M. Arthur Smith, député conservateur de Calgary-Ouest, a fait appel à l'unanimité nationale en demandant d'oublier un peu le passé pour envisager l'avenir.

M. J.-F. Pouliot

M. Jean-François Pouliot a fait observer qu'il n'était pas nécessaire de faire perdre du temps aux mem-

bres qui seront choisis pour faire partie du comité si le choix du drapeau a déjà été fait par le premier ministre King et son cabinet, si toute l'affaire a été cuisinée d'avance. Le comité devra être libre de choisir le drapeau qui lui plaira sans intervention du dehors.

Le Canada n'en est pas rendu au stade où il puisse se donner un drapeau national distinctif comme le voudrait cette motion. Nous devrions conserver l'Union Jack, non pas parce que c'est le drapeau d'un autre pays, mais parce que c'est l'emblème du colonialisme d'un certain nombre de Canadiens qui sont dans la vie publique. Ils sont des coloniaux et c'est pourquoi nous devons conserver l'emblème de l'Empire. Les impérialistes sont des citoyens de l'Empire et n'ont pas de pays à eux. Conservons donc l'Union Jack, l'Union Jack tout entier et non pas un Union Jack réduit.

M. Russell Boucher, député conservateur de Carleton, a fait observer qu'avant d'adopter un drapeau qui doit représenter les espoirs et les aspirations de sa population, un pays doit s'assurer qu'un drapeau particulier jouit de la faveur de l'immense majorité des gens. Il a ajouté que le débat jusqu'ici n'avait pas indiqué qu'il existait pareille unanimité et il en a conclu qu'il valait mieux ajourner la question.

M. Earl Rowe, député conservateur de Dufferin-Simcoe, a mis les chefs du gouvernement en demeure de s'engager à recommander au comité d'inclure l'Union Jack dans le nouveau drapeau. Il a ensuite ajourné le débat.

Au début de la séance, la Chambre a voté en troisième lecture la loi de la société centrale des prêts et hypothèques et adopté un deuxième provisoire des crédits. Le débat sur les crédits a donné lieu à un duel passionnant entre le chef de l'opposition et le premier ministre intermédiaire qui ont tous deux fait preuve d'une vigueur que l'on n'attendait pas d'eux. Le débat a également donné lieu à une furieuse sortie de M. Jean-François Pouliot contre les abus dans le fonctionnarisme.

Le député de Témiscouata a réclamé une fois de plus la création d'un comité parlementaire permanent pour surveiller le fonctionnarisme.

M. John Bracken a relevé les assertions de M. Ilsley touchant le pouvoir du gouvernement qui découle de la couronne en disant que le principe constitutionnel était mort tout autant que la reine Anne. Il a dit que le premier ministre King devait avoir éprouvé un choc plus violent que celui de la bombe atomique en prenant connaissance de la déclaration de son suppléant. Il a souligné en passant la recule du gouvernement devant la Free Press et les députés libéraux de l'Ouest sur la question des modifications tarifaires contenues dans le nouveau budget. Il a ensuite cité dans le plus grand tumulte toute une série de déclarations de M. King sur les pouvoirs du Parlement afin de mettre M. Ilsley en contradiction flagrante avec son chef.

On avait l'impression d'un écran-ment et les députés libéraux avaient jauni. M. Ilsley s'est cependant tiré de l'impasse beaucoup mieux qu'on pouvait le prévoir. Il a trouvé moyen de sauver la face en découvrant quelques arguments vraisemblables pour soutenir ses propositions constitutionnelles et ses déclarations maladroites de la veille. Il a terminé aux applaudissements des libéraux soulagés par une profession passionnée d'attachement à son chef et un défi à l'opposition de poser la question de confiance.

Pierre VIGÉANT

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est. S.-CATHERINE
Livrables partout directement de notre centrale
PL. 1786-1787

CONFÉRENCE de M. André LAURENDEAU
chef provincial du Bloc Populaire Canadien
SAMEDI, 17 NOVEMBRE, à 8 h. 30 du soir
Salle Windsor — Hôtel Windsor

Le public est invité — Entrée gratuite
On devra cependant se procurer des cartes d'admission au secrétariat du Bloc, 445 rue St-François-Xavier, tél. : HA. 3285.

Tous les amis du Bloc sont cordialement invités au banquet du 3e anniversaire de la fondation du Bloc, dimanche prochain, 18 novembre à 1 h de l'après-midi, à l'Hôtel Windsor.
PRIX DU COUVERT : \$1.50
Retenez vos places au SECRETARIAT DU BLOC, 445 rue St-François-Xavier, HA. 3285

PRESCRIPTIONS
5 CHIMISTES à votre disposition
Service rapide
SERVICE JOUR et NUIT
PHARMACIE MONTREAL
HA. 7251

Bloc-notes
(suite de la première page)
14-XI-45

Reunions-Conférences
MERCREDI, 14 NOVEMBRE
RITZ-CARLTON. — Dîner-causette du club St-Laurent-Kiwana. Conférencier: le capitaine Henri-Georges Gonthier. Sujet: La Légion et le retour du vétéran à la vie civile, à 6 h. 30.
JEUDI, 15 NOVEMBRE
HOTEL WINDSOR. — Réunion de la section montréalaise du Canadian Institute of Mining and Metallurgy, à 6 h. 30 p.m.
CERCLE UNIVERSITAIRE. — Déjeuner-causette hebdomadaire. Conférencier: M. de Grandmont, journaliste. Sujet: "L'architecture cartésienne".

Retenez le "Devoir" d'avance
chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.
Téléphones au service du tirage: Blc 3361. Il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.
EXAMEN DE LA VUE
Habot
OPTOMETRISTE
6761 St-Hubert, CA. 7616
A St-Jérôme
930 St-Georges Tél. 171

LES CHIFFRES OFFICIELS PARLENT PAR EUX-MEMES
Le Canada a un besoin URGENT de 34,758 hommes dans les bois.
Voici les chiffres officiels par régions:
Dans les provinces maritimes 3,417 hommes requis
Dans le Québec 17,761 " "
Dans l'Ontario 6,121 " "
Dans les provinces des prairies 6,585 " "
Sur la côte du Pacifique 874 " "
Les camps sont dans de bonnes conditions et des gages raisonnables attendent les hommes, car les camps de bûcherons réclament de plus en plus d'hommes.
Il en faudra un nombre encore accru quand viendra la température plus froide.
Voici une occasion pour bûcherons d'expérience.
Au bureau de placement le plus près de chez vous, l'on vous fournira tous les renseignements désirés. Allez-y immédiatement.

Demain: Beau et plus froid. MAXIMUM et MINIMUM :

Aujourd'hui maximum, 50. Minimum, aujourd'hui, 40. Même date l'an dernier, 50. Minimum, aujourd'hui, 40. Même date l'an dernier, 28.

BAROMETRE : 10 h. a.m., 29.50; 11 h. a.m., 29.55; midi, 29.60

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de "A.B.C." et de la "C.D.N.A."

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE \$6.00

(Sauf Montréal et la banlieue)

Eds-Unis et Empire britannique 8.00

UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA 2.00

Eds-Unis et UNION POSTALE 3.00

Sur le front international

Le feld-marchal Alexander espère que son nouveau poste de gouverneur-général du Canada lui permettra de cimenter l'amitié qui existe déjà entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Canada — La formation du nouveau cabinet en France — Le prêt américain à la Grande-Bretagne — En Chine — Le Japon affamé demande du secours aux Alliés — Le calme règne en Palestine

Voici, d'après les plus récentes dépêches de l'Associated Press et de la Canadian Press, une vue d'ensemble sur la situation, aujourd'hui, dans plusieurs pays du monde:

Grande-Bretagne

Le feld-marchal Sir Harold Alexander, ancien commandant en chef des forces alliées en Méditerranée, qui a été choisi comme gouverneur-général du Canada, compte bien que son nouveau poste à Ottawa lui permettra de cimenter l'amitié qui existe déjà entre la Grande-Bretagne, le Canada et les Etats-Unis. Sir Harold et son épouse, lady Margaret, s'apprêtent pour leur départ pour le Canada, fixé au mois de février 1946. L'ancien chef militaire, qui a maintenant 54 ans, a deux fils et une fille. Il s'attend à un hiver des plus actifs. L'homme que l'ancien secrétaire des Affaires étrangères, M. Eden, a désigné comme "le plus grand de tous les commandants alliés", considère sa carrière militaire comme terminée. Il collige maintenant des notes pour le récit qu'il veut faire des campagnes longuement préparées de l'Afrique-Nord et de l'Italie, et qui s'intituleront "Dispatches". Au Canada, il se propose de voyager, de rencontrer des gens de toutes les classes. Il fera instruire ses enfants dans des écoles canadiennes.

France

Le général de Gaulle, maintenant président de la France, a invité aujourd'hui les principaux chefs de partis afin de conférer sur la formation du nouveau cabinet qui l'aidera à administrer le gouvernement provisoire durant les sept mois au cours desquels sera établie la nouvelle constitution du pays. Le général de Gaulle, qui a été élu à l'unanimité président intérimaire par l'Assemblée constituante hier, partagera selon toute apparence les fonctions ministérielles en quatre parts, attribuées respectivement aux communistes, aux socialistes, aux M. R. P. (mouvement républicain populaire), la quatrième part allant aux groupements politiques moins importants. M. Georges Bidault, député du parti populaire républicain, conservera probablement son poste de ministre des Affaires étrangères.

Etats-Unis

Des législateurs américains ont exprimé aujourd'hui l'avis que si le premier ministre Atlee veut convaincre les Etats-Unis de consentir un prêt à la Grande-Bretagne, il a fait pour cela bien peu d'avances dans son discours devant le Congrès, à Washington, hier. D'autres croient qu'un tel prêt sera consenti. Les pourparlers pour une entente par laquelle les Etats-Unis feraient crédit à la Grande-Bretagne de plusieurs milliards de dollars, vont bon train à Washington depuis plusieurs semaines. Des membres du Congrès ont déclaré hier, devant les journalistes, que la "franchise" du chef d'Etat britannique les avait impressionnés. Mais les opinions sont nettement partagées et ce qui a trait aux buts poursuivis par le gouvernement qu'il représente.

Le président Truman a accepté aujourd'hui la démission de M. John J. McCloy, sous-secrétaire de la Guerre, fixée au 24 novembre. M. McCloy a présenté sa démission le 6 septembre, lorsque le secrétaire de la Guerre, M. Henry L. Stimson, s'est démis de ses fonctions, mais à ce moment-là le président avait refusé d'accepter cette démission. Aucune décision n'a encore été prise au sujet de la résignation d'un autre sous-secrétaire de la Guerre, M. Robert Lovett.

Allemagne

La poursuite française et soviétique au procès que l'on prépare à Nuremberg contre les criminels de guerre nazis, a changé aujourd'hui d'attitude et accepté la proposition faite par les Etats-Unis de faire remplacer Gustav Krupp, qui est malade, par son fils Alfred Krupp. Cette décision a été prise après qu'un rapport unanime d'une commission médicale eut certifié que Gustav Krupp von Bohlen und Halbach souffrait d'un ramollissement du cerveau et qu'il serait bien impuissant à répondre à aucun interrogatoire. On croit même au seul de la mort.

Le juge Robert H. Jackson, représentant de la poursuite pour les Etats-Unis, a demandé un délai de 12 jours, recommandant ainsi comme date d'ouverture du procès le 2 décembre plutôt que le 20 novembre.

Le tribunal a annoncé qu'il fera connaître plus tard sa décision sur cette double requête de substitution d'un accusé et d'un délai de la date d'ouverture du procès. Quarante personnes compromises dans l'administration du camp de concentration de Dachau devront répondre de la mort de plus de 30,000 personnes, de même que des tortures et de la faim infligées à des

milliers d'autres, lors du procès de criminels de guerre qui va s'ouvrir à Francfort demain. Ce sera le plus grand procès tenu dans la zone d'occupation américaine. Ces personnes sont accusées d'avoir "violé les lois et usages de guerre" en pratiquant des expériences médicales sur les prisonniers, auxquels on a communiqué par des injections la malaria, l'empoisonnement du sang et des maladies contagieuses.

Chine

Des marins américains ont déclaré qu'en deux occasions, on avait fait feu sur eux dans la guerre civile non déclarée qui sévit en Chine. Les incidents se sont produits à peu de distance du centre producteur de charbon de Tang-shan. Deux d'entre eux ont été blessés. D'autres membres de ce groupe de marins ont dit avoir appris par la suite que les hommes qui avaient fait feu sur eux étaient des communistes chinois, qui envoient des lettres d'excuse, expliquant qu'ils "croyaient qu'ils étaient des Japonais".

Le lieutenant-général américain Albert Wedemeyer, parlant aujourd'hui devant une assemblée de chefs militaires nationalistes en Chine, a recommandé une diminution "drastique" du nombre des divisions de l'armée chinoise et une augmentation des forces aériennes.

Japon

Le Japon désespérément affamé, a adressé officiellement aux Alliés, aujourd'hui, une demande de secours en nourriture et en carburant, promettant de payer à termes, par des envois d'or, de diamants, de soie et d'autres denrées. Les quartiers généraux alliés déclarent ne pas être prêts à laisser entendre ce que pourra être leur réponse. Le ministre du commerce Sankuro Ogasawara, en faisant connaître cette requête officielle d'importations massives — en provenance surtout des Etats-Unis — a dit qu'il s'agissait de sauver son pays de la famine. Il a clairement dit que le Japon se trouve dans l'alternative très nette de compléter sur les importations ou de mourir. Ogasawara a aussi demandé que le Canada fournisse des céréales au Japon.

Le Japon aura bientôt son premier poste et sa première compagnie de radiophonie privée, rompu le monopole de la radio semi-officielle de Tokyo. La nouvelle a été annoncée aujourd'hui par Naka Funata, un des promoteurs de la nouvelle firme. Les revenus nécessaires proviendront de la publicité radiophonique. Radio Tokyo était soutenue par la taxe mensuelle d'un yen prélevée sur chaque auditeur.

Palestine

La Palestine était calme ce matin, mais on prévoit des manifestations publiques que pourra provoquer la grève générale organisée par le Concile national juif et qui doit durer de midi à minuit aujourd'hui, pour protester contre les nouvelles propositions faites par les Britanniques pour régler le problème juif.

On proteste énergiquement en Palestine contre l'annonce faite par le secrétaire des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. Bevin, que l'Angleterre et les Etats-Unis allaient tenter de régler d'un commun accord cet épineux problème. On ne goûte pas beaucoup non plus la menace de M. Bevin de plaquer la Palestine en curatelle. A l'heure actuelle, la Grande-Bretagne gouverne la Palestine sous mandat accordé par la Société des Nations.

A Londres, aujourd'hui, lord Strabolgi, membre travailliste de la Chambre des lords, a déclaré qu'il demanderait au gouvernement de la Grande-Bretagne d'opposer un démenti aux allégations qui accusent des officiers britanniques en Palestine d'avoir armé les Arabes et d'avoir permis au chef terroriste Abdulla Kalil de retourner dans le Proche-Orient, avec promesses d'armes et de capitaux.

Indonésie

Les combats font rage avec une violence soutenue aujourd'hui à Soerabaya, à Batavia, le major-général D. C. Hawthorn a accusé le commandant de la 11e armée japonaise et son chef d'état-major d'avoir délibérément armé les "forces subversives", à Java. Les troupes indiennes britanniques qui combattent dans la base navale de Soerabaya ont repoussé des attaques désespérées des forces indonésiennes, la nuit dernière, tuant plus de 100 personnes et pendant elles-mêmes une demi-douzaine de soldats, dans le combat pour la possession de la gare de chemin de fer à Kota.

La mise en nomination dans la Beauce

Une assemblée contradictoire suivra

Québec, 14 (D.N.C.). — La mise en nomination des candidats dans la Beauce a lieu cet après-midi, à St-Georges, sous la présidence de M. le Dr P. Gagnon, président de l'élection. Jusqu'à date, trois candidats sont sur les rangs. Ce sont MM. Georges-Octave Poulin, pour l'Union Nationale, Henri Renault, pour les libéraux, et J.-E. Grégoire, c.r., pour l'Union des électeurs. La mise en candidature n'est qu'une simple formalité, puisque MM. Poulin, Renault et Grégoire ont déjà remis leur bulletin de présentation au président de l'élection.

Cet après-midi, la mise en nomination sera suivie d'une assemblée contradictoire. M. Poulin sera accompagné de MM. Barré et Côté, tandis que MM. Wilfrid Hamel et Ludger Dionne seront aux côtés de J. Renault. M. Grégoire aura aussi un assistant dont le nom n'a pas encore été révélé. On allouera à chacun des candidats une égale période de temps pour lui et ses orateurs, mais c'est le candidat du gouvernement qui aura la réplique. Depuis ce matin, il y a dans la Beauce tant d'hommes politiques et de politiciens que la plus petite municipalité peut s'honorer de compter avec elle soit un député, soit un organisateur. La semaine qui se précède la votation sera si active qu'elle devrait faire époque dans les annales de la province.

Désastreux incendie boulevard St-Laurent

Un incendie désastreux a eu lieu vers 2 heures 45, ce matin, à 5773 boulevard Saint-Laurent, près de l'avenue Bernard. Il s'agit de l'établissement Forget & Powell, ferblantiers et couvreurs.

Ayant pris naissance à cet endroit, les flammes se sont ensuite propagées à la maison voisine de M. Winslett, puis au Café Démocrate, à 5775A, rue Saint-Laurent, où les dommages sont considérables. Deux autres maisons ont été endommagées, logements portant les adresses 2 et 4, de la rue Lesage, habités par les familles A. Rozon et T. Beaudet.

Les dommages sont considérables et la bâtisse, où les flammes ont pris naissance, s'est partiellement écroulée. Un pan de mur est tombé dans le clos de bois de M. S. Albert, 5761, boulevard Saint-Laurent, où deux camions ont été partiellement détruits. Deux ambulances ont été mandées sur les lieux, mais il n'y eut aucun blessé.

Un accident versatile

Un incident, pour le moins inusité, s'est déroulé en Cour du banc du roi, ce matin, devant le juge Delma Landry. Daniel Montague était accusé de tentative de meurtre, mais le ministère public avait consenti à modifier la plainte en une accusation d'avoir causé des lésions corporelles à Fred Lupe, l'inculpé et le plaignant étant tous deux employés d'une compagnie de chemins de fer.

Il était entendu que Montague s'avouerait coupable mais, au dernier moment, son avocat demandait à se retirer du dossier, disant que son client avait l'intention de changer son plaidoyer. Le tribunal acquiesça donc à sa demande et fixa le procès de l'accusé au terme de février des Assises.

D'ici là, dit le juge Landry, vous devrez rester en prison. Mais j'y ai déjà passé six mois, rétorqua l'accusé. J'en ai assez d'être en prison et je plaide coupable.

Séance régulière du cabinet provincial

Québec, 14 (D.N.C.). — L'assemblée contradictoire qui doit avoir lieu cet après-midi dans la Beauce et qui soulève à l'avance un intérêt considérable n'a pas empêché le cabinet provincial d'avoir sa séance régulière du mercredi. La plupart des ministres étaient présents. M. Antonio Barrette, ministre du Travail, revenu récemment d'un voyage en Europe, pour assister à la conférence internationale du travail, comme délégué de la province de Québec et conseiller technique du gouvernement fédéral, était présent.

Son Eminence parlera du voyage à Mexico

Québec, 14 (L.N.C.). — La première relation officielle de Son Eminence le cardinal J. M. R. Villeneuve, archevêque de Québec, de son voyage à Mexico, sera donnée dimanche soir, le 25 novembre, au Palais Montcalm, sous les auspices du Cercle Cervantès. Un hommage officiel sera rendu à cette occasion par les autorités civiles au légat papal aux fêtes de la Vierge de la Guadalupe. Cette manifestation sera présidée par le Dr Henri Pichette, président de la section culturelle du Cercle Cervantès.

Un avion s'écrase: 28 morts

Le Caire, 14 (Reuter). — De source ordinairement sûre, on rapporte aujourd'hui que 28 personnes ont été tuées lorsqu'un avion Stirling à quatre moteurs, transportant des troupes britanniques, s'est écrasé peu après avoir quitté le sol à l'aéroport de Tripoli. Un seul des voyageurs, au nombre de 29, a échappé à la mort. On ne connaît pas encore la date ni l'heure de l'accident.

La réponse de M. J.-O. Asselin à M. Donald Gordon

Le président du comité exécutif déclare que pour résoudre le problème du logement, dans la région montréalaise, le gouvernement fédéral a fait preuve d'une indifférence sans coeur — La responsabilité repose en grande partie sur le gouvernement fédéral

M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, adresse la lettre suivante à M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, au sujet du logement à Montréal.

"J'ai reçu votre lettre du 9 novembre dans laquelle vous déclarez que l'administrateur des logements d'urgence ne s'occupera désormais que du logement des vétérans et de leurs familles et que les civils qui auront besoin d'abris devront avoir recours à la ville de Montréal. Vous donnez comme raisons à votre décision ma lettre en date du 12 octobre 1945 à M. Beullac et mon refus de lui accorder une assistance pratique ou d'assumer une responsabilité quelconque.

Je suis d'avis que ces raisons sont tout à fait inexacts et sans fondement. Le 21 septembre, l'administrateur, M. Beullac, est venu me voir pour me demander si la ville de Montréal pouvait disposer de logements qui seraient mis à la disposition des vétérans et de leurs familles. Je lui ai alors répondu que nous n'en avions pas et je lui ai confirmé cette réponse par lettre. Dans cette conversation, M. Beullac m'a demandé si la ville de Montréal serait prête à acheter, à louer ou à prendre de quelque manière des édifices appartenant aux gouvernements de Québec ou d'Ottawa, ou encore, appartenant à des corporations, ou à des individus et à les convertir en logements pour être loués ensuite à des anciens combattants et à leurs familles.

Dans ma réponse à M. Beullac, en date du 12 octobre, je lui ai fait observer qu'il n'avait aucun pouvoir en vertu de sa chartre pour les entreprises et, qu'au surplus, nous considérons que la disposition des logements pour les vétérans appartenait clairement aux autorités fédérales.

"M. Beullac m'a demandé une liste des maisons cadencées par ordre de cour et nous lui avons fourni cette liste aussi rapidement que nous avons pu. Les questions élevées mentionnées, l'administrateur déclarait: "Pour le moment, je consacre mon attention au problème des vétérans".

"M. Beullac ne m'a fait aucune autre demande et il est donc évident que mon refus de prendre la responsabilité au nom de la ville de louer ou d'acquiescer des maisons afin de les convertir en logements pour les vétérans et leurs familles, tel que demandé par l'administrateur, n'est employé que comme un simple prétexte pour faire porter la responsabilité du logement des civils sur les seules épaules de l'autorité municipale. "Depuis longtemps, il est manifeste qu'à Montréal le problème de la dilapidation ne peut être résolu par la conversion des maisons en logements plus exigus et que toute mesure pratique ne peut venir que de la construction d'un grand nombre de maisons nouvelles. De 1942 jusqu'à date, nous avons périodiquement fait des représentations au gouvernement fédéral à cette fin. Nous avons été traités de département en département fédéral et cela sans succès; la seule réponse que nous avons obtenue à nos fréquentes requêtes a été, jusqu'au 1er septembre 1945, à été la

construction de quelque 400 maisons dans la région métropolitaine, dont 154 seulement sont situées à Montréal même. "Lorsque je prends note que la Wartime Housing Limited, l'agent du gouvernement fédéral, a érigé quelque 17,705 maisons pour familles seules à travers le Canada et que moins de 1 pour cent de ces maisons ont été établies dans la ville de Montréal, je ne puis qu'exprimer mon désappointement du fait que nos représentants n'aient pas été l'objet d'un accueil plus sympathique et d'une meilleure compréhension. Dans les autres centres du Canada où les industries de guerre ont attiré une multitude d'ouvriers, le gouvernement a fait face au besoin par la construction d'habitations temporaires. "Pour résoudre le même problème dans la région montréalaise, le gouvernement fédéral a fait preuve d'une indifférence sans coeur. "Les autorités municipales de Montréal ne s'attendent pas à ce que le gouvernement fédéral assume toute la responsabilité. Nous sommes d'avis que les constructeurs particuliers doivent faire leur part. Cependant, ils ne sauraient construire des maisons, soit pour les civils soit pour les vétérans, s'il leur est pas loisible d'avoir à leur disposition le matériel et la main-d'oeuvre nécessaires. Il n'est pas nécessaire de vous répéter que le gouvernement fédéral a la main haute sur le travail, les matériaux et même les permis de construire. "Maintenant, parce que la ville de Montréal refuse d'entreprendre la location ou la conversion des maisons pour les vétérans, comme le demande l'administrateur des logements, vous vous servez de ce prétexte pour laisser à Montréal le soin de résoudre son propre problème de logement, pendant que tous les vétérans restent entre les mains du gouvernement fédéral. "Si la conversion des maisons par l'autorité municipale est le seul remède au problème de l'habitation, je ne puis voir quelle contribution a pu apporter la nomination d'un administrateur des logements d'urgence, ou quelle contribution le gouvernement fédéral fournit en vertu de ce plan. "En conclusion, je vous réitère mon offre de coopération. Nous désirons coopérer à la solution du problème de l'habitation pour les vétérans et leurs familles; nous avons agréé toutes les propositions soumises par la Wartime Housing Limited à ce sujet et la ville de Montréal a pu amener ses règlements du bâtiment afin que les maisons érigées par la Wartime Housing puissent s'y conformer. Si le gouvernement fédéral consent à faire quelque chose pour le logement des civils, nous serons heureux d'offrir toute la collaboration possible. Nous sommes d'avis, cependant, que la responsabilité repose en très grande partie sur le gouvernement fédéral et qu'il devrait au moins faire quelque effort pour s'en acquitter. "Je me propose de vous écrire de nouveau pour vous faire part de nouveaux détails, dans quelques jours."

L'Ecole d'arpentage et de génie forestier

Québec, 14 (D.N.C.). — L'école d'arpentage et de génie forestier devrait occuper un immeuble plus approprié et plus vaste, qui puisse se comparer avec le superbe pavillon de l'Ecole des Mines. Voilà ce que réclamait, hier soir, M. Gustave-C. Piché, l'é., appelé à prendre la parole au cours de la séance publique de la 25e assemblée annuelle de l'Association des Ingénieurs Forestiers, au Palais Montcalm.

A titre de doyen de la profession, M. Piché avait été invité à retracer les étapes franchies par les ingénieurs forestiers au cours des 25 dernières années. Après avoir rappelé que l'école des mines actuelle a été construite alors que M. Onésime Gagnon était ministre, il a formulé l'espoir que celui-ci, maintenant qu'il est Trésorier provincial, pourra trouver un montant suffisant afin que ce vœu se réalise.

M. Piché a aussi suggéré que l'on adjoigne à l'école forestière un bureau de recherches forestières, qui devront porter non seulement sur la gestion des forêts mais aussi sur les nouveaux emplois du bois dans l'industrie. Et, a-t-il ajouté, "vu que le commerce du bois est devenu international, il sera opportun de fournir aux élèves les moyens de lancer, eux aussi, dans le commerce des bois, car pour lutter avec leurs concurrents des autres pays, il faudra qu'ils soient bien renseignés et bien qualifiés." Le programme de cette soirée, qui s'est ouverte par quelques mots de bienvenue du président de l'Association, M. Fernand Boutin, comportait un concert donné par le Choeur d'Aubigny et la présentation d'un film d'une haute valeur artistique, intitulé: "A l'école de la nature". La salle du Palais Montcalm était remplie et l'on remarquait au premier rang de l'assistance M. John S. Bourque, ministre des Terres et

M. André Laurendeau au Windsor, samedi soir

Conférence publique sous la présidence d'honneur de M. Maxime Raymond — Caucus général du Bloc samedi après-midi — Banquet dimanche après-midi

A l'occasion de la réunion spéciale des membres du Bloc populaire canadien samedi et dimanche prochains à l'hôtel Windsor, M. André Laurendeau, député de Laurier, à l'Assemblée législative et chef provincial du Bloc, prononcera une conférence publique samedi soir, à 8 h. 30 en la grande salle de l'hôtel Windsor. Cette soirée sera sous la présidence d'honneur de M. Maxime Raymond, député de Beauharnois aux Communes et chef national du Bloc.

Parmi les personnes de l'extérieur de Montréal qui assisteront à cette conférence, on mentionne MM. René Hamel, député de Saint-Maurice-Lafèche aux Communes, Albert Lemieux, député de Beauharnois à l'Assemblée législative, Ovide Bergeron, député de Stanstead à l'Assemblée législative, J.-Armand Choquette, ancien député de Stanstead aux Communes, le Dr Gérard

Tremblay, de Chicoutimi, M. André Vigeant, de Nicolet, le Dr J.-A.-G. Coallier, maire de Contrecoeur et vice-président de l'Union des municipalités de la province, Me Arcaud Denis, de Sherbrooke, Me Charles Cournoyer, de Sorel, Me Léon Lamothe, de Shawinigan, Me Emile Beaudoin, de Scotstown, et une foule d'autres.

Le public est invité à assister à cette conférence. On devra cependant pour être admis dans la salle se procurer des cartes au secrétaire du Bloc, 445 rue Saint-François-Xavier, tél. HA 3285. L'entrée est gratuite.

Le lendemain, dimanche, à 1 h. de l'après-midi, aura lieu le banquet à l'occasion du troisième anniversaire de la fondation du Bloc populaire canadien, sous la présidence du Dr J.-B. Prince, ancien président de la Ligue pour la défense du Canada. Tous les amis du Bloc sont invités à y assister.

Le 9e Emprunt

La souscription nationale atteint \$1,919,500,050

Les souscriptions affluent toujours, et l'on espère recueillir \$2 milliards — La province a souscrit \$523,560,000 et l'île de Montréal \$375,033,050

Ottawa, 14. (C.P.). — Les derniers rapports du 9e Emprunt de la victoire, qui s'est terminé officiellement samedi dernier portent le résultat final, à date, à \$1,919,500,050, et tout indique que la souscription nationale atteindra \$2 milliards, lorsque les dernières souscriptions auront été enregistrées. Le quartier général du comité national des finances de guerre annonce aujourd'hui que les derniers chiffres comprennent tous les rapports entrés mardi soir, et que les souscriptions affluent toujours. Les souscriptions individuelles atteignent maintenant \$1,127,697,300. Les ventes aux groupes spéciaux, se

chiffrent à \$791,802,750.

D'après les derniers chiffres que nous fournissons les quartiers généraux provinciaux du Comité national des Finances de Guerre, la province de Québec a atteint, avec les dernières souscriptions qui se sont chiffrées à \$10,643,600, l'imposant total de \$523,560,000 dans la campagne du 9e Emprunt de la victoire. C'est 124.35 p.c. de son objectif de \$421,000,000.

L'île de Montréal avec une rentrée de \$5,983,350 pour la même période a atteint \$375,033,050, soit 120.20 p.c. de son objectif de \$312,000,000.

A Windsor

Délégation des grévistes en conférence à avec M. Mitchell

Les représentants des ouvriers en grève sont arrivés à Ottawa hier soir par avion — M. Paul Martin assiste à la conférence — La situation est calme à Windsor

Ottawa, 14. (C.P.). — Une délégation, représentant les ouvriers en grève de Windsor, est entrée en conférence avec le ministre du Travail, M. Mitchell, et le secrétaire d'Etat, M. Paul Martin, à 10 h. 30 ce matin. La seule indication que nous ayons sur la nature des discussions à cette conférence est la déclaration de M. Pat Congoy, secrétaire-trésorier du Congrès canadien du Travail, quand il a dit aux journalistes hier soir: "Nous sommes ici pour tenter d'amener un règlement par l'entremise du gouvernement".

Parmi les représentants des ouvriers à cette conférence, il y a M. George Adde, de Detroit, secrétaire-trésorier de l'union internationale des ouvriers unis de l'automobile (C.I.O.). La délégation est arrivée de Windsor hier soir et elle a demandé un entretien avec M. Mitchell pour ce matin. Entretiens les lignes de piquetage à Windsor ont été légèrement renforcées, mais la situation est tranquille.

Windsor, 14. (C.P.). — Après huit jours de conférences intensives pour amener un règlement à la grève des 10,000 employés de la Ford Co. et à la grève de sympathie de 8,500 autres employés de l'automobile dans la région de Windsor, il y a une pause aujourd'hui et c'est Ottawa qui devient le centre des discussions. Une délégation de quatre membres a quitté Windsor hier soir pour aller discuter avec le ministre du Travail, M. Mitchell et avec des hauts fonctionnaires du même ministère. Les représentants des ouvriers disent qu'ils vont à Ottawa avec des "propositions définies".

M. George Adde, secrétaire-trésorier de l'Union internationale des employés unis de l'automobile, et M. Pat Congoy, secrétaire-trésorier du Congrès canadien du Travail, croient tous deux que la solution à cette grève de plus de deux mois devra être un moyen terme entre la proposition

d'arbitrage de la compagnie et les propositions de négociations des employés. Ces deux chefs ouvriers font partie de la délégation partie pour Ottawa. Ces remarques ramènent l'attention sur une proposition faite par M. Mitchell à la Chambre des Communes le 27 octobre. M. Mitchell avait proposé aux grévistes et à la compagnie de négocier entre eux sur toutes les questions en litige et de laisser à la décision d'un comité d'arbitrage les points sur lesquels ils ne pourront pas s'entendre. Ces nouveaux développements ont fait oublier les rumeurs voulant que la police entre en action contre les lignes de piquetage d'un moment à l'autre. Hier soir, la Commission de police de Windsor a écouté des représentants d'une délégation de grévistes demandant le renvoi des forces des polices fédérale et provinciale venues à Windsor il y a dix jours. A venir jusqu'à présent la police n'a pas encore approché des lignes de piquetage.

Le maire, M. Arthur Réaume, membre de la commission s'était déjà opposé à la demande de secours de l'extérieur. A l'issue de la conférence d'hier, le secrétaire de la Commission a émis une déclaration disant que l'on n'avait pas fait de "promesse ni de refus".

L'on s'attend à ce que la délégation partie pour Ottawa termine aujourd'hui ses discussions. En attendant, les efforts de pacification à Windsor semblent terminés, à moins que la compagnie n'ait d'autres propositions à soumettre, ce qui est bien douteux.

A la lumière des derniers développements, tout le monde s'attend à un prompt règlement du différend.

Vol de \$1,140

Un vol avec effraction a été commis au cours de la nuit dernière, chez M. Rosaire Sansoucy, à 4310 rue Fullum. Les voleurs se sont emparés de divers objets, dont de la lingerie, d'une valeur de \$1140. Rapport en a été fait à la sûreté.



Mercredi, 14 novembre 1945

Programmes spéciaux

RADIO-CANADA: 9.00 p.m. CONCERT D'ORCHESTRE - Ebel Stark...

tant au Canada qu'aux Etats-Unis comme artiste de concert. Elle a fondé un orchestre de femmes à Montréal, orchestre qu'elle dirige elle-même.

Sommaire des postes locaux

Table with 3 columns: Station name, Program name, and Time. Includes stations like CBF-680, CMA-C-730, and CMA-C-930.

Jeudi, 15 novembre 1945

Programmes spéciaux

Radio-College: 4 h. 30 - De la résistance à la réconciliation. M. F. Guenée...

Through the years, de Vincent Youmans; Hinaïdo (air d'Almanac) de Charles Levade...

Sommaire des postes locaux

Table with 3 columns: Station name, Program name, and Time. Includes stations like CBF-680, CMA-C-730, and CMA-C-930.

Résultats de l'Emprunt

La vente générale dans les unités

Voici où en est rendue la vente générale dans les unités et districts de sollicitation ci-après. Le nom de l'unité est suivi du pourcentage:

Table listing various units and their percentages, such as Joliette (22.1%), Laval (20.9%), and Argenteuil (20.2%).

Les concerts La Petite Symphonie

La quatrième saison de la Petite Symphonie s'est ouverte hier soir par un concert d'une bonne tenue...

Outre cette symphonie, l'oeuvre principale au programme était sans doute la Suite tchèque de Dvorak, qu'on joue bien rarement; de fait, je ne me rappelle pas l'avoir entendue ni au concert ni à la radio...

A la scène, au concert et à l'écran

Les Festivals de Montréal

Le deuxième de la série de concerts par la Société des Festivals de Montréal aura lieu vendredi, le 16 novembre à l'Hermitage. Au quatuor qui se compose d'Alexander Broth...

Les autres concerts de la série auront lieu les 14 décembre, 18 janvier, 15 février et 15 mars. Au prochain concert, Jean Beaudet sera l'artiste invité et interprétera, avec le Quatuor, le Quintette de César Franck...

La Société des Festivals constate que depuis l'inauguration de ses concerts de musique de chambre en 1940, l'intérêt du public pour ce genre de musique a augmenté de façon extraordinaire...

L'horaire des spectacles

Table listing various theaters and their showtimes, including ST-DENIS, PALACE, and CAPITOL.

La gazette artistique

Cinéma: SAINT-DENIS: La Princesse Tarakanova, avec Pierre-Richard Willm et Annie Vernay. CLODOCHE: "Along Came Jones"...

Musique

HIS MAJESTY'S: Canadian Concerts and Artists present Witold Malczewski, pianiste. (19 novembre).

Théâtre

MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent "Rose-Marie". (ce soir).

Peinture

Au No 1275 ouest, rue St-Viateur, exposition des toiles du jeune peintre Lucien Morin, du 11 au 18 novembre.

Spectacles

FORUM: 2e Gala des Artistes, musique et comédie (22 novembre).

Conférence-Concert

LE PLATEAU: L'œuvre de la Soupe présente Maurice Onderet, violoniste, et l'abbé Robert-L. Liéwellyn, confesseurier. (27 nov.).

Les "Amis de l'Art" et l'artisanat

L'artisanat, les produits d'inspiration régionale, ont toujours joué un grand rôle dans le caractère particulier du développement culturel d'un pays...

Le Conseil municipal se réunira le 20

Afin de discuter de la question du logement

A la suite d'une réunion du comité exécutif, hier, M. J.-O. Asselin, le président, a annoncé que le conseil municipal sera convoqué en séance spéciale le 20 novembre prochain, à 8 h. 30 de l'après-midi...

Vues animées au conseil Saint-Henri

Le grand chevalier du Conseil St-Henri des Chevaliers de Colomb, M. Ferdinand DesRoches, a annoncé, au cours de l'assemblée régulière des membres tenue hier soir dans les salons du Conseil, la formation officielle d'un comité du film qui sera chargé d'organiser des séances de cinéma gratuites pour les membres...

Initiative chez les employés municipaux

M. Aimé Laurin, le président général de la Fraternelle canadienne des employés municipaux (Congrès cinéma dans le travail), a annoncé qu'il veut de former une association dans le but d'aider à la fondation de "camps d'été" pour les enfants des membres de la Fraternelle...

Ralliement C.C.F. à la salle Rialto

M. Clarie Gillis, député C.C.F. au gouvernement fédéral pour le comté de Glace Bay, Nouvelle-Ecosse, sera le principal orateur à un ralliement C. C. F., qui aura lieu mardi soir, le 20 novembre, au Rialto Hall, sur l'avenue du Parc. Cette réunion est organisée par le conseil du district nord du parti C.C.F. M. Gillis a intitulé sa causerie: "Du travail pour tous".

"Ensemble!"

SOMMAIRE - OCTOBRE 1945. Cours par correspondance - Louis-Joseph Marcotte. Le vocabulaire coopératif. La finance des coopératives agricoles. La coopérative du Témiscamingue. Les amusements: laboratoire de liberté. Faits et nouvelles. L'association patronale du commerce. La coopérative des conculteurs du Québec. Page de la famille: Le sens de l'honneur. Pourquoi et comment organiser les loisirs. Nos coopératives en marche. Consultations coopératives. La Grande-Bretagne coopérative. A compléter 0.15c. par la poste 0.18c. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR".

Me L.-A. Marchessault notaire de la ville

A sa réunion d'hier matin, le comité exécutif a adopté un rapport du chef du contentieux municipal recommandant la nomination de Me L.-A. Marchessault au poste de notaire de la ville, en remplacement de Me Jean Beaudouin, qui a pris sa retraite.

LES AMIS DE L'ART

présentent JEAN DANSEREAU pianiste. Dimanche le 18 novembre - 3 heures. 2ème récital-concert à l'Auditorium du Plateau. Toute la jeunesse est invitée. Membres: 34 Taxe prov. 37 incl. non-enregistrés: 37 incl.

LES AMIS DE L'ART

présentent JEAN DANSEREAU pianiste. Dimanche le 18 novembre - 3 heures. 2ème récital-concert à l'Auditorium du Plateau. Toute la jeunesse est invitée. Membres: 34 Taxe prov. 37 incl. non-enregistrés: 37 incl.

ETHEL STARK

DIRIGERA LA SYMPHONIE FEMMINE DE MONTREAL mettant en vedette le PIANISTE-COMPOSITEUR PERCY GRAINGER.

Collection "L'Hermine"

L'art dans saint Augustin par Sr Joseph-Arthur, S.G.C. Docteur en Philosophie Docteur en Lettres. Deux volumes: 550 pages. Au comptoir \$4.00, par la poste \$4.25. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR".

ST-DENIS

LA PRINCESSE TARAKANOVA. A l'AFFICHE.

PALACE

ALONG CAME JONES. 2e semaine.

CAPITOL

UNCLE HARRY. A l'Affiche.

PRINCESS

PRIDE OF THE MARINES. A l'Affiche.

IMPERIAL

TWICE BLESSED. A l'Affiche.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

CE SOIR MONUMENT NATIONAL

"ROSE-MARIE" Opérette de Rudolf Friml. Rideau: 8 h. 25 - PL. 9161. Dernière représentation.

M. Jacques Gréber nommé urbaniste-conseil

M. Jacques Gréber, un des urbanistes français les plus éminents, et dont les services ont été retenus par le gouvernement fédéral pour faire d'Ottawa un véritable monument d'après-guerre, vient d'être nommé au poste d'urbaniste-conseil du service municipal d'urbanisme. Cette décision a été prise par le comité exécutif, à sa réunion d'hier matin, sur un rapport du directeur du service d'urbanisme, M. Aimé Cousineau. M. Gréber a été nommé principalement afin de diriger la préparation d'un plan directeur pour la ville de Montréal. Urbaniste de renommée internationale, M. Gréber est professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris et inspecteur général de l'urbanisme pour le gouvernement français. Il a été amené à préparer plusieurs plans d'aménagement de villes, notamment celui de Marseille et de ses environs et, récemment, ceux de Rouen, d'Abbeville et de Saint-Omer. En sa qualité d'ancien architecte en chef de l'Exposition universelle de Paris en 1937, ses services ont été retenus comme consultant pour l'exposition de New York, en 1939. Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire - c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer - 3 sous le numéro. Téléphones au service du drage: ELectr 3361* : il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.



C'est par la femme, nerveuse morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.

C'est par l'Influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mène le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

A l'Ecole des Parents Transformation des usines de guerre en logements

M. Pierre Beulac a fort intéressé l'auditoire de l'Ecole des parents en lui exposant, lors de sa dernière réunion, les problèmes que pose la création de nouveaux domiciles, pour nos soldats qui retournent à la vie civile.

Le conférencier a parlé, entre autre chose, de l'ouverture, à Saint-Paul l'Ermitte, d'un immense foyer pour les ménages sans enfant et de la transformation des usines Bouchard en maisons individuelles, moyennant \$350,000 d'aménagements, pour nos vétérans chargés de famille.

L'Ecole des Parents, a fait remarquer au conférencier combien il lui paraissait anormal que l'on crée des foyers exclusivement pour les ménages sans enfants et que les aménagements de Bouchard coûtassent une somme qui permettrait à elle seule, la construction de nombreuses maisons permanentes en ville, alors que Bouchard ne sera jamais qu'une solution temporaire.

La causerie de ce soir "Quand les générations s'affrontent!" Tel est le titre du sketch que Radio-Canada a irradié pour l'Ecole, jeudi dernier et que l'abbé Jean Caron, du conseil des oeuvres, développera au cours de sa causerie de ce soir, 14 novembre.

On expliquera, ce soir, la lourde responsabilité des parents tiraillés entre le respect dû à l'adulte, qu'ils doivent inculquer à leurs enfants, et leurs théories plus modernes sur l'éducation qu'ils voudraient bien appliquer chez eux.

Voici un sujet d'actualité, un problème que chaque foyer doit résoudre quotidiennement, qui ne mangera pas d'attirer tous les membres à la salle Saint-Stanislas, 1831 est, rue Laurier, à 8 h. 30 ce soir.

PETIT CARNET

M. le Dr L.-F. Dubé, de Notre-Dame du Lac, annonce que fiançailles de sa fille Madeleine au Dr Jean Marc Lessard, de Québec.

L'être humain et ses rouages intimes

Causerie du docteur J.-E.-A. Marcotte à la Société d'Etude

Les membres de la Société d'Etude et de Conférences ont entendu, hier après-midi, au Cercle Universitaire, le docteur J.-E.-A. Marcotte, professeur à l'Université de Montréal, dans une causerie intitulée: "Nos rouages intimes".

L'être humain, dit en résumé le conférencier, de par sa nature même, naît et se développe avec des besoins fondamentaux, les uns physiologiques comme la faim, la soif, les autres physiques comme la reconnaissance par autrui, le prestige, la sécurité affective, etc. besoins plus ou moins impérieux selon la constitution, l'hérédité et les stimulations de chacun.

La causerie de ce soir

Quand les générations s'affrontent! Tel est le titre du sketch que Radio-Canada a irradié pour l'Ecole, jeudi dernier et que l'abbé Jean Caron, du conseil des oeuvres, développera au cours de sa causerie de ce soir, 14 novembre.

On expliquera, ce soir, la lourde responsabilité des parents tiraillés entre le respect dû à l'adulte, qu'ils doivent inculquer à leurs enfants, et leurs théories plus modernes sur l'éducation qu'ils voudraient bien appliquer chez eux.

Voici un sujet d'actualité, un problème que chaque foyer doit résoudre quotidiennement, qui ne mangera pas d'attirer tous les membres à la salle Saint-Stanislas, 1831 est, rue Laurier, à 8 h. 30 ce soir.

M. le Dr L.-F. Dubé, de Notre-Dame du Lac, annonce que fiançailles de sa fille Madeleine au Dr Jean Marc Lessard, de Québec.

Le vice est dans l'abus

Collaboration spéciale au Devoir

Par le Dr Adrien PLOUFFE. Vous m'avez demandé, madame, si j'étais pour ou contre le cocktail! J'appréhende que nous ne pourrions jamais nous entendre à ce sujet. D'abord, parce que vous écrivez coquette à la française, et que je m'obstine mordicus à écrire cocktail à l'américaine.

En raison de ces récentes réunions, nous jugeons, avec le conseil de l'Amicale, que la convocation annuelle du 21 novembre n'aura pas lieu, cette année.

Le vice est dans l'abus

Collaboration spéciale au Devoir

Par le Dr Adrien PLOUFFE. Vous m'avez demandé, madame, si j'étais pour ou contre le cocktail! J'appréhende que nous ne pourrions jamais nous entendre à ce sujet.

En raison de ces récentes réunions, nous jugeons, avec le conseil de l'Amicale, que la convocation annuelle du 21 novembre n'aura pas lieu, cette année.

Voici un sujet d'actualité, un problème que chaque foyer doit résoudre quotidiennement, qui ne mangera pas d'attirer tous les membres à la salle Saint-Stanislas, 1831 est, rue Laurier, à 8 h. 30 ce soir.

ELLE

Celle que j'aimerais, l'ange de mon doux rêve, Aura de grands yeux bleus sous ses boucles d'enfant; Le coeur bien chaste et doux comme un ange le rêve. Un vague teint rosé de beau songe mourant.

Elle sera si fière, et si sveltes, et si douce Qu'on dirait le lys pâle en une serre éclose, Ou le tremblant rayon de lune sur la mousse, Ou la claire fontaine au ciel pleurant ses eaux.

Au fond de son doux coeur et du bout de ses lèvres, Devinant déjà ce que je médite encor, Elle fredonnera toutes mes chansons mièvres Et vêtira mon âme avec ses gammes d'or.

Elle n'aura jamais une parole amère; Des sourires toujours fleuriront ses grands yeux Chastes, comme l'étaient les regards de ma mère, Et purs comme l'étaient ses vagues regards bleus.

Paul GERARDY

ELLE

Celle que j'aimerais, l'ange de mon doux rêve, Aura de grands yeux bleus sous ses boucles d'enfant; Le coeur bien chaste et doux comme un ange le rêve. Un vague teint rosé de beau songe mourant.

Elle sera si fière, et si sveltes, et si douce Qu'on dirait le lys pâle en une serre éclose, Ou le tremblant rayon de lune sur la mousse, Ou la claire fontaine au ciel pleurant ses eaux.

Au fond de son doux coeur et du bout de ses lèvres, Devinant déjà ce que je médite encor, Elle fredonnera toutes mes chansons mièvres Et vêtira mon âme avec ses gammes d'or.

Elle n'aura jamais une parole amère; Des sourires toujours fleuriront ses grands yeux Chastes, comme l'étaient les regards de ma mère, Et purs comme l'étaient ses vagues regards bleus.

Paul GERARDY

ELLE

Celle que j'aimerais, l'ange de mon doux rêve, Aura de grands yeux bleus sous ses boucles d'enfant; Le coeur bien chaste et doux comme un ange le rêve. Un vague teint rosé de beau songe mourant.

Elle sera si fière, et si sveltes, et si douce Qu'on dirait le lys pâle en une serre éclose, Ou le tremblant rayon de lune sur la mousse, Ou la claire fontaine au ciel pleurant ses eaux.

Au fond de son doux coeur et du bout de ses lèvres, Devinant déjà ce que je médite encor, Elle fredonnera toutes mes chansons mièvres Et vêtira mon âme avec ses gammes d'or.

Elle n'aura jamais une parole amère; Des sourires toujours fleuriront ses grands yeux Chastes, comme l'étaient les regards de ma mère, Et purs comme l'étaient ses vagues regards bleus.

Paul GERARDY

EATON Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 samedi compris jusqu'à Noël.



PANTOUFLES DE CUIR A PRIX D'OCCASION

Occasion du jeudi 1.99

Pantoufles bien confectionnées de cuir, solidement cousues et finies semelle de cuir, talon cubain. Rouge vin, noir et brun. Garniture contrastante. Pointures 4 à 6 seulement.

Chaussures, au deuxième

THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Nouveau cours aux Ecoles d'arts et métiers

Conformément à son désir de répandre l'enseignement du plus grand nombre possible de métiers dans la province de Québec, le secrétaire provincial autorisait récemment l'ouverture d'un cours sous les auspices du gouvernement, à Montréal.

Un cours qui désirent se joindre aux nouveaux élèves-accordeurs sont priés de se présenter au bureau d'admission des Ecoles d'arts et métiers, 35 ouest, rue Notre-Dame, à Montréal, téléphone BElair 2858, où on leur fournira les renseignements désirés et où ils pourront s'inscrire.

Québec et l'Eglise aux Etats-Unis

son Mgr Brind et Mgr Fleiss par le P. LAVAL LAURENT, O.F.M. Préface de S. Em. le card. Villeneuve Deux évêques de Québec — Deux époques troublées — Deux pays en formation — Deux périodes héroïques de notre épopée missionnaire

Un qu'on fait pour l'Eglise aux Etats-Unis Mgr Brind et Mgr Fleiss par leurs démarches, leurs conseils, leurs amonitions. Non un panegyrique mais de l'histoire à base de documents d'archives.

Non de la polémique mais des conclusions nuancées, qui reposent des historiens prévenus contre l'influence — ils disent l'ingratitude — française en Amérique.

Son Eminence le cardinal Villeneuve qualifie ce livre ouvrage aux lignes serrées, bourré de notes, ou cours d'actualité, par des témoignages les plus soupçonnés. L'auteur démontre sans les briser à peu près tous les fils d'un échecaveu inextricable.

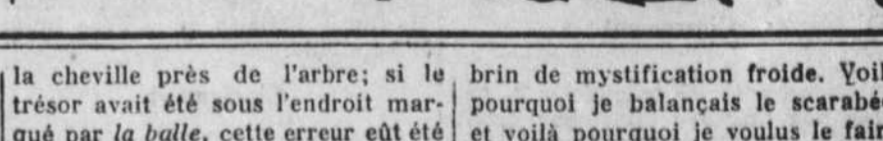
Acheter ce livre, c'est en même temps rendre hommage à un jeune travailleur disposé prématurément, dont le contact promet le double plaisir de l'intérêt contenu et de l'honnêteté scientifique.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Filets frais d'aiglefin

viennent d'arriver chez Hualtre à la mesure et sur écaillés Aussi... PETONCLES DE DIGBY — TRUITE DE LAC — EPERLANS — MORUE — AIGLEFINS — MAQUEREAU — SAUMON — FLETAN — POISSON BLANC — AIGLEFINS FENDUS ET FUMES.

LIVRAISONS AU DETAIL VENDREDI 8 A.M. 2.30 P.M. PLateau 8121



AVIS

BUVEURS DE THÉ

Partout, les Canadiens adoptent le Thé Lipton, le thé dont la saveur est si vivace. Tous les experts en thé s'accordent pour qualifier de vivace la saveur du thé Lipton, saveur toujours fraîche, active et de pleine force, jamais éventée ou insipide. Pour un goût plus délicieux, plus riche, procurez-vous le thé au goût vivace, le thé Lipton.

Partout, les Canadiens adoptent le Thé Lipton, le thé dont la saveur est si vivace. Tous les experts en thé s'accordent pour qualifier de vivace la saveur du thé Lipton, saveur toujours fraîche, active et de pleine force, jamais éventée ou insipide. Pour un goût plus délicieux, plus riche, procurez-vous le thé au goût vivace, le thé Lipton.

Partout, les Canadiens adoptent le Thé Lipton, le thé dont la saveur est si vivace. Tous les experts en thé s'accordent pour qualifier de vivace la saveur du thé Lipton, saveur toujours fraîche, active et de pleine force, jamais éventée ou insipide. Pour un goût plus délicieux, plus riche, procurez-vous le thé au goût vivace, le thé Lipton.

Partout, les Canadiens adoptent le Thé Lipton, le thé dont la saveur est si vivace. Tous les experts en thé s'accordent pour qualifier de vivace la saveur du thé Lipton, saveur toujours fraîche, active et de pleine force, jamais éventée ou insipide. Pour un goût plus délicieux, plus riche, procurez-vous le thé au goût vivace, le thé Lipton.

Partout, les Canadiens adoptent le Thé Lipton, le thé dont la saveur est si vivace. Tous les experts en thé s'accordent pour qualifier de vivace la saveur du thé Lipton, saveur toujours fraîche, active et de pleine force, jamais éventée ou insipide. Pour un goût plus délicieux, plus riche, procurez-vous le thé au goût vivace, le thé Lipton.

Partout, les Canadiens adoptent le Thé Lipton, le thé dont la saveur est si vivace. Tous les experts en thé s'accordent pour qualifier de vivace la saveur du thé Lipton, saveur toujours fraîche, active et de pleine force, jamais éventée ou insipide. Pour un goût plus délicieux, plus riche, procurez-vous le thé au goût vivace, le thé Lipton.

Partout, les Canadiens adoptent le Thé Lipton, le thé dont la saveur est si vivace. Tous les experts en thé s'accordent pour qualifier de vivace la saveur du thé Lipton, saveur toujours fraîche, active et de pleine force, jamais éventée ou insipide. Pour un goût plus délicieux, plus riche, procurez-vous le thé au goût vivace, le thé Lipton.

Partout, les Canadiens adoptent le Thé Lipton, le thé dont la saveur est si vivace. Tous les experts en thé s'accordent pour qualifier de vivace la saveur du thé Lipton, saveur toujours fraîche, active et de pleine force, jamais éventée ou insipide. Pour un goût plus délicieux, plus riche, procurez-vous le thé au goût vivace, le thé Lipton.

Partout, les Canadiens adoptent le Thé Lipton, le thé dont la saveur est si vivace. Tous les experts en thé s'accordent pour qualifier de vivace la saveur du thé Lipton, saveur toujours fraîche, active et de pleine force, jamais éventée ou insipide. Pour un goût plus délicieux, plus riche, procurez-vous le thé au goût vivace, le thé Lipton.

Partout, les Canadiens adoptent le Thé Lipton, le thé dont la saveur est si vivace. Tous les experts en thé s'accordent pour qualifier de vivace la saveur du thé Lipton, saveur toujours fraîche, active et de pleine force, jamais éventée ou insipide. Pour un goût plus délicieux, plus riche, procurez-vous le thé au goût vivace, le thé Lipton.

Partout, les Canadiens adoptent le Thé Lipton, le thé dont la saveur est si vivace. Tous les experts en thé s'accordent pour qualifier de vivace la saveur du thé Lipton, saveur toujours fraîche, active et de pleine force, jamais éventée ou insipide. Pour un goût plus délicieux, plus riche, procurez-vous le thé au goût vivace, le thé Lipton.

Partout, les Canadiens adoptent le Thé Lipton, le thé dont la saveur est si vivace. Tous les experts en thé s'accordent pour qualifier de vivace la saveur du thé Lipton, saveur toujours fraîche, active et de pleine force, jamais éventée ou insipide. Pour un goût plus délicieux, plus riche, procurez-vous le thé au goût vivace, le thé Lipton.

Partout, les Canadiens adoptent le Thé Lipton, le thé dont la saveur est si vivace. Tous les experts en thé s'accordent pour qualifier de vivace la saveur du thé Lipton, saveur toujours fraîche, active et de pleine force, jamais éventée ou insipide. Pour un goût plus délicieux, plus riche, procurez-vous le thé au goût vivace, le thé Lipton.

Partout, les Canadiens adoptent le Thé Lipton, le thé dont la saveur est si vivace. Tous les experts en thé s'accordent pour qualifier de vivace la saveur du thé Lipton, saveur toujours fraîche, active et de pleine force, jamais éventée ou insipide. Pour un goût plus délicieux, plus riche, procurez-vous le thé au goût vivace, le thé Lipton.

Partout, les Canadiens adoptent le Thé Lipton, le thé dont la saveur est si vivace. Tous les experts en thé s'accordent pour qualifier de vivace la saveur du thé Lipton, saveur toujours fraîche, active et de pleine force, jamais éventée ou insipide. Pour un goût plus délicieux, plus riche, procurez-vous le thé au goût vivace, le thé Lipton.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Pensionnat de Lachine Dimanche, le 25 novembre, aura lieu à l'auditorium du pensionnat de Lachine, le concert annuel. Toutes les anciennes élèves sont cordialement invitées et doivent se faire un devoir d'être présentes. On voudra bien considérer cette invitation comme personnelle.

Retraites fermées Il y aura à Béthanie, 80 est, rue Laurier, Montréal, des retraites aux dates suivantes: Dames, 13 au 16 novembre, par le R. P. René, O.F.M.; jeunes filles, 17 au 18, par le R. P. Gilbert, O.F.M.; dames, 19 au 22, par le R. P. Ange-Marie Bissonnette, O.P.; jeunes filles, du 23 au 25, par le R. P. Drolet, S.M.M.; dames, 26 au 29, par le R. P. L. Gauthier, C.S.V. Prière de s'inscrire à l'avance.

Récollecion La récollecion pour les jeunes filles aura lieu chez les Franciscaines missionnaires de Marie, 120 est, rue Laurier, Montréal, DO 8026, dimanche, le 18 novembre, à 8 h. 30 du matin. Toutes les jeunes filles sont cordialement invitées.

A l'Hôtel-Dieu L'assemblée plénière de l'Association Jeanne-Mance aura lieu ce soir, 14 novembre, à 8h. 15 p.m., dans la salle des Conférences des Infirmières. Il y aura causerie par Mlle Anne-Marie Robert, une allocution du Père Blondeau, S.J.

Aide à empêcher les RHUMES de se déclarer, au début Mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, au moindre renflement ou éternuement. Son action stimulante aide les défenses naturelles contre le rhume.

VICKS VA-TRO-NOL

qu'à ce que mon attention fut arrêtée par une espèce de trou circulaire ou de lucarne dans le feuillage d'un grand arbre qui dominait tous ses voisins dans l'étendue visible. Au centre de ce trou j'aperçus un point blanc, mais je ne pus pas tout d'abord distinguer ce que c'était. Après avoir ajusté le foyer de ma longue-vue, je regardai de nouveau, et je m'assurai enfin que c'était un crâne humain.

Après cette découverte qui me combla de confiance, je considérai l'énigme comme résolue; car la phrase: principale tige, septième branche, côté est, ne pouvait avoir trait qu'à la position du crâne sur l'arbre, et celle-ci: l'achez de l'oeil gauche de la tête de mort, n'admettait aussi qu'une interprétation, puisqu'il s'agissait de la recherche d'un trésor enfoui. Je compris qu'il fallait laisser tomber une balle de l'oeil gauche du crâne, et qu'une ligne d'abeille, ou, en d'autres termes, une ligne droite, partant du point le plus rapproché du tronc, et s'étendant, à travers la balle, est-à-dire à travers le point où tomberait la balle, indiquerait l'endroit précis, — et sous cet endroit je jugeai qu'il était pour le moins possible qu'un dépôt précieux fut encore enfoui.

Tout cela, — dis-je, — est excessivement clair, et tout à la fois ingénieux, simple et explicite. Et

Encore de l'Edgar Poe Le "Devoir" commencera demain la publication d'une autre nouvelle, particulièrement fameuse d'Edgar Poe: "Double assassinat dans la rue Morgue"

quand vous eûtes quitté l'Hôtel de l'Évêque, que faites-vous? — Mais, ayant soigneusement noté mon arbre, sa forme et sa position, je retournai chez moi. A peine eus-je quitté la chaise du Diablot, que le trou circulaire disparut, et, de quel côté que je me tournasse, il me fut désormais impossible de l'apercevoir. Ce qui me paraît le chef-d'oeuvre de l'ingéniosité dans toute cette affaire, c'est ce fait (car j'ai répété l'expérience et me suis convaincu que c'était un fait), que l'ouverture circulaire en question n'est visible que d'un seul point, et c'est unique point de vue, c'est l'étréte corniche sur le flanc du rocher.

Dans cette expédition à l'Hôtel de l'Évêque j'avais été suivi par Jupiter, qui observait sans doute depuis quelques semaines mon air

troué par la balle, cette erreur eût été sans importance; mais la balle et le point le plus rapproché de l'arbre étaient deux points ne servant qu'à établir une ligne de direction; naturellement, l'erreur, fort minime au commencement, augmentait en proportion de la longueur de la ligne, et, quand nous fûmes arrivés à une distance de cinquante pieds, elle nous avait totalement dévoyés. Sans l'idée fixe dont j'étais possédé, qu'il y avait positivement là, quelque part, un trésor enfoui, nous aurions peut-être bien perdu toutes nos peines.

— Mais votre emphase, vos attitudes solennelles, en balançant le scarabée! — quelles bizarreries! Je vous croyais positivement fou. Et pourquoi avez-vous absolument voulu laisser tomber du crâne votre insecte, au lieu d'une balle? — Ma foi! pour être franc, je vous avouerais que je me sentais quelque peu vexé par vos soupçons relativement à l'état de mon esprit, et je résolus de vous punir tranquillement, à ma manière, par un petit

brin de mystification froide. Voilà pourquoi je balançais le scarabée, et voilà pourquoi je voulais le faire tomber du haut de l'arbre. Une observation que vous fîtes sur son poids singulier me suggéra cette dernière idée.

— Oui, je comprends; et maintenant il n'y a plus qu'un point qui m'embarrasse. Que dirons-nous des squelettes trouvés dans le trou? — Ah! c'est une question à laquelle je ne saurais pas mieux répondre que vous. Je ne vois qu'une manière plausible de l'expliquer, — et mon hypothèse implique une atrocité telle que cela est horrible à croire. Il est clair que Kidd, — si c'est bien Kidd qui a enfoui le trésor, ce dont je ne doute pas, pour mon compte, — il est clair que Kidd a dû se faire aider dans son travail. Mais le besogne finie, il a pu juger convenable de faire disparaître tous ceux qui possédaient son secret. Deux bons coups de pioche ont peut-être suffi, pendant que ses aides étaient encore occupés dans la fosse; il en a peut-être fallu une douzaine. — Qui nous le dira? — 14-XI-45

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditeurs-proprétaires. — Georges Pelletier, directeur-gérant.

Feuilleton du "Devoir" Le Scarabée d'Or (1)

par Edgar Poe

Oh! oh! qu'est-ce que cela? Ce garçon a une folle dans les jambes! Il a été mordu par la tarantule. (Tout de travers)

15. (Suite et FIN)

— je n'hésitai pas un instant à le croire, — devaient donner la direction pour pointer la longue-vue. Fortement remué par toutes ces découvertes, je me précipitai chez moi, je me procurai une longue-vue, et je retournai au rocher.

Je me laissai glisser sur la corniche, et je m'aperçus qu'on ne pouvait s'y tenir assis que dans une certaine position. Ce fait confirma

(1) Traduction Charles Baude-laire.

Les résultats du concours de Vacances

Le grand prix a été décerné à M. Jean-Paul Jacob, des Trois-Rivières, pour ses études photographiques à l'île d'Orléans

Nous donnons ici la liste des gagnants du concours de vacances 1945, organisé par l'A.C.J.C. La cérémonie s'est déroulée lundi soir en la salle du Geste:

Section I — Photographie

Jury — Éliminatoire: MM. Jean Guillet et Claude Faribault; Final: MM. André de Tonnancour et Henry Michaud.

Classement

Catégorie "A" — Grand prix "Duo-prix Fides": \$50.00; offert par M. Raymond Dupuis, remporté par Jean-Paul Jacob, de l'École Technique, Trois-Rivières, pour ses études photographiques à l'île d'Orléans.

Prix de la Compagnie des Produits Familiaux: \$25.00 offert par M. Roméo Parent, remporté par Bruno Castonguay, du Collège Sainte-Marie, pour son reportage intitulé: "Denise en Vacances".

3e prix: ex-aequo: \$10.00 offert par M. Guy Vanier, remporté par Mlle Ysabelle Lefebvre, du Collège Marguerite-Bourgeois, \$10.00 offert par M. Alphonse Raymond, remporté par Simon-Pierre Rivest, du Séminaire de Joliette.

5e prix: Volumes offerts par M. le Dr Lucien Amyot remportés par Jacques Gignac du Collège Jean-de-Brébeuf.

6e prix: Volumes offerts par les Éditions Bernard Valiquette, remportés par Maurice Héon du Séminaire des Trois-Rivières.

7e prix: Fernand Granger du Séminaire de Joliette.

8e prix: Guy Cyr, du Collège Jean-de-Brébeuf.

9e prix: Pierre-André Roy, du Séminaire des Trois-Rivières.

10e prix: Yvon Gauthier du Séminaire de Québec.

Mentions: Pierre Lajoie, du Collège Jean-de-Brébeuf; Antonio Duval, du Séminaire du Sacré-Coeur, St-Victor, Beauce; François Ross, du Collège du Sacré-Coeur, Sudbury; Mlle Rita Bourassa, du Pens. des SS. de l'Assomption, La Tuque; M. Luc Chicoine, de l'Externat Classique Sainte-Croix; Adrien Thériault, du Séminaire de Rimouski; Gaëtan Chabot de l'Université de Montréal, Droit.

Catégorie "B": Volume offert par M. l'abbé Adélar Desrosiers remporté par Paul Tremblay, du Séminaire de Joliette.

II — Section — La Route

Jury — Éliminatoire: MM. Pierre Tanguay, Raymond David; Final: MM. Maurice Séguin, l'abbé Robert Liéwelyn.

Classement

Catégorie A. — Prix des Clercs de St-Viateur: \$35, offerts par le R. P. Louis-Philippe Fafard, C.S.V., remporté par Gilles Forest du Séminaire de Joliette, pour son carnet de route intitulé: "Notre amie la Route".

Prix de la Banque Canadienne Nationale: \$25 offert par M. Beaudry Leman, remporté par Roch Pednaul, du séminaire de Chicoutimi, pour son carnet de route intitulé: "A cœur joie".

3e prix, ex-aequo: \$15 offert par l'Association des Brasseries de la province de Québec, remporté par Guy Pratt, du collège Ste-Marie.

\$15 offert par l'Association des Brasseries, remporté par Jocelyne Blain, du collège Marie-Anne.

5e prix: Volumes offerts par les Éditions Fides, remportés par M. Pierre Paul Aubut, du séminaire de Chicoutimi.

6e prix: Volumes offerts par les Éditions Bernard Valiquette, remportés par Hélène Desjardins, du collège Marie-Anne.

7e prix: Thérèse Ferron, Trinity College, Burlington, E.-U.

8e prix: M. Gérard Dufour, du Collège de Lévis.

9e prix: M. Jules Plourde, du Séminaire de Joliette.

III — Section — Petite histoire

Jury — Éliminatoire: Maurice Meunier et le Frère Jean-Pierre, C.S.C. Final: le R. P. Archange Godbout et Mlle Marie-Claire Davely.

Classement

Catégorie A. — Grand prix de la maison T. Eaton et Co.: \$50 offert par M. W. Locke, remporté par Claude Harbeck, du collège Ste-Marie pour son histoire de la famille Harbeck au Canada. Travail d'un mérite tout à fait exceptionnel.

Prix de la Presse: \$25 offert par M. Pamphile du Tremblay, remporté par Colette Dubé, du collège Marie-Anne pour sa monographie de Belle-Rivière.

3e prix: \$10 offert par l'Association des brasseries remporté par Roland Poirier, de l'École Normale, St-Jérôme.

5e prix: \$5 offert par le Père Léon Pouliot, S.J., remporté par Jérôme Gagnier, du collège du Sacré-Coeur, Sudbury.

6e prix: Volumes offerts par M. l'abbé Albert Tessier, remportés par Gabriel Godin, du collège de l'Assomption.

7e prix: Volumes offerts par M. l'abbé Adélar Desrosiers, remportés par Maurice Lindsay, du séminaire de Chicoutimi.

8e prix: Volumes offerts par M. l'abbé Albert Tessier, remportés par Luc Cossette, du collège Jean-de-Brébeuf.

IV — Section — Les enquêtes économiques et sociales

Jury — Éliminatoire: M. Roland Parenteau et le Fr. Raynard, C.S.C. Final: MM. François-A. Angers et Benoît Brouillette.

Classement

Catégorie "A" — Grand prix de la Société Saint-Jean-Baptiste: L'histoire de la province de Québec par Robert Rumlily, en 16 volumes reliés, plus \$10.00 en argent offert par Jos. Simard, remportés par Alphonse Parent, du Séminaire de Chicoutimi, pour son enquête intitulée: "Cinq semaines dans les chantiers".

Prix des Soeurs de Sainte-Anne: \$25.00 offert par la supérieure générale, remporté par Muriel Bousquet, du Collège Marie-Anne, pour son enquête intitulée: "Saint-Émile de Westford".

3e prix: \$15 offert par le ministre de la Santé, M. Albini Paquet, remporté par Pierrette Morency, du Collège Sainte-Anne.

4e prix: \$10 offert par l'Association des brasseries, remporté par Thomas Laperrière, du Séminaire des Trois-Rivières.

5e prix: Volumes offerts par les Éditions Fides, remportés par Richard Sarrazin, du Collège Saint-Laurent.

6e prix: Volumes offerts par les Éditions Fides, remportés par Roland Lauzon, du Collège du Sacré-Coeur, Sudbury, Ont.

7e prix: Mlle Lucie Belinger, du Collège Saint-Coeur de Marie, Québec.

8e prix: M. Roger Bouchard, du Collège Sainte-Anne de la Pocatière.

V — Section — Sciences naturelles

Jury: MM. Lionelli, Roger Boredeau, Ernest Rouleau, Jules Brunel et le Père Taché, S.J.

Classement

Catégorie "A" — Grand prix Joseph Simard: \$50 offert par M. Joseph Simard, remporté par le Collège Michel-Sarrazin, du Collège Sainte-Marie, pour leur enquête scientifique sur le lac Simard.

Prix David et Frères: \$25 offert par M. Roland Philie, remporté par Conrad Tremblay, du Collège Sainte-Marie, pour son étude "Les oiseaux de ma ville".

3e prix: \$10 offert par les Soeurs de Sainte-Anne, remporté par Marcel Brillion, du Collège de Saint-Jean.

4e prix: \$5 offert par S. H. le maire de Montréal, remporté par Rita Bourassa, du Pensionnat des Soeurs de l'Assomption, La Tuque.

5e prix: \$5 offert par M. J.-O. Asselin, remporté par Léo Brassard, du Séminaire de Chicoutimi.

6e: Mlle Constance Durocher, de l'École ménagère provinciale de Rosemont.

7e: René Bruno, du Séminaire Saint-Joseph, Trois-Rivières.

8e: Henri-Jean Lanthier, du Collège Jean-de-Brébeuf.

9e: Mlle Andrée de Passillé, du Pensionnat Saint-Louis de Gonzague, Montréal.

Catégorie "B": \$15.00 offerts par les Soeurs de Sainte-Croix partagés ainsi:

1er prix, \$5, Chantal et Odile Ouellette, du pensionnat du Christ-Roi, Mont-Laurier.

2e prix, ex-aequo, \$3.50: Stella et Violette Grenier, du pensionnat du Christ-Roi, Mont-Laurier. \$3.50, Monique Boudreau, pensionnat du Christ-Roi, Mont-Laurier.

3e prix, \$3 remporté par Gilles Des Rosiers, école de La Mennais, Montréal.

4e prix, ex-aequo: volumes offerts par M. l'abbé Albert Tessier, remportés par Gabrielle et Monique Bélanger, Thérèse Boudrias, Denise Cousol, Gertrude Gadohis, Raymond Labelle, Madeleine Mayrand, Madeleine Payette, Denise Prévost, Hélène Régimbald et Pierrette Sabourin, toutes du pensionnat du Christ-Roi à Mont-Laurier.

5e prix: valeur de \$5, pour une photographie chez M. Albert Dumais, remporté par Hélène Gagné, du pensionnat Saint-Louis de Zonzague, Montréal.

6e prix, \$1 hommage de Mme T. Bruneau et volumes offerts par M. l'abbé Tessier, remportés par Myrto Messier, du séminaire de Saint-Jean.

VI — Section — Les arts

Littérature
Jury: éliminatoire: MM. Pierre Langevin et André Lussier. Final: M. Roger Rolland et le Père Luigi D'Appollina.

Classement

Catégorie A, grand prix de la Banque d'Épargne: \$50 offert par M. T. Taggard Smyth, remporté par Mlle Lise Lavallée, du collège Marie-Anne, pour sa nouvelle intitulée: "Le miracle de la femme qui ne savait pas qu'elle portait un masque".

Prix de la maison N.-G. Valiquette, \$25 offert par M. Hector Langevin, remporté par Mlle Françoise-M. Grenier, du collège Marie-Anne, pour son récit "Variétés nouvelles sur un thème sympathique".

Pauline Brousseau, de l'école du Saint-Nom de Jésus, Mlle Lucette Castonguay, du collège Marie-Anne; M. René Godé, du collège Saint-Charles-Borromée, Sherbrooke; M. Gilles Cusson, du séminaire de Nicolet; M. Jacques Villeneuve, du collège de l'Assomption; M. Philippe Gélinas, du collège Jean-de-Brébeuf; Mlle Monique Lessard, de l'École normale de Hull; Mlle Marguerite Lizotte, de l'Institut Maria, Québec; M. Raymond Normandeau, du Séminaire de Gaspé; Mlle Madeleine Périard, du Pensionnat des Soeurs de Sainte-Anne, Sainte-Geneviève; M. Pierre Pérusse, du Collège Saint-Ignace; Mlle Germaine Ratelle, du Collège Marie-Anne; M. Benoît Robert, du Séminaire de Québec.

Catégorie B. 1er prix: Volumes offerts par le Père P.-H. Barabé, O.M.I., remportés par Jean Tremblay, du Séminaire de Joliette.

Mentions: Mlle Monique Hébert, de l'Institut pédagogique; Mlle Monique Meloche, de l'École supérieure Sainte-Croix.

Peinture

Jury: Mme François Bastien, MM. Jean Gélinas, Gabriel Filion et Maurice Gagnon.

Catégorie "A" — Prix des religieux de Sainte-Croix: \$25.00 offert par le R. P. Provincial et des volumes offerts par M. Jean-Marie Gauvreau, remportés par Marie Langlois du Collège Jésus-Marie, Outremont.

2e prix: \$15.00, offert par les Dames de la Congrégation de Notre-Dame, et des volumes offerts par M. Jean-Marie Gauvreau, remportés par Jean-Marc Hébert de l'Externat Classique Sainte-Croix.

3e prix: ex-aequo: \$10.00 offert par les Dames de la Congrégation Notre-Dame, remporté par Pierrette Dionne, du Séminaire de Valleyfield.

\$10.00 offert par les Soeurs de Sainte-Croix remporté par Adrien Arsenault du Séminaire de Québec.

5e prix: Volumes offerts par les Éditions Bernard Valiquette, remportés par Conrad Legault du Collège de Saint-Laurent.

6e prix: Volumes offerts par la Jeunesse Indépendante Catholique remportés par Guy Boyer, du Collège Saint-Ignace.

Mentions: Gilles Caron du Séminaire des Trois-Rivières; Charles Desmaré, du Collège Sainte-Marie; Mlle Claire Lapointe, de l'École des Beaux-Arts, Montréal; Pierre Leduc, du Collège de l'Assomption; Lévis Martin, du Séminaire des Trois-Rivières; Laurent Mercure, du Collège Sainte-Croix; Gilles Messier, du Collège de l'Assomption; Robert Plante, du Collège de Lévis; Jean-Marie Roy, du Collège de Lévis; Carmen Tremblay, de l'Académie Saint-Urbain, Montréal.

Catégorie B. 1er prix: \$5 offert par M. Adélar Godbout et 2 volumes offerts par l'abbé Albert Tessier, remportés par Monique Duguay, du Pensionnat Notre-Dame de l'Assomption, Nicolet.

2e prix: \$5 offert par M. Eugène Coucils, remporté par G. Constantineau, du Collège Grasset.

3e prix: Volumes offerts par l'abbé Albert Tessier, remportés par Mlle Pierrette Mercure, de l'Institut pédagogique.

Mentions: Claude Robert, du Collège de Saint-Jean; Emile Robidoux, du Séminaire de Nicolet; Réal Thérien, du Collège Saint-Ignace.

Décorations

1er prix: Volumes offerts par l'abbé A. Tessier, remportés par Mlle Pierrette Bélanger, du Collège Marie-Anne.

2e prix: Volumes offerts par la Jeunesse indépendante catholique, remportés par Réjean Desjardins, du Collège Sainte-Marie.

3e prix: Volume offert par l'abbé C.-E. Gadohis, remporté par Mlle Suzanne Perreault, de l'École Marguerite Bourgeoise.

Mention: M. Jean-Noël Poliquin, de l'École supérieure Chomedey de Maisonneuve.

Sculpture

Juges: MM. Jean-Marie Gauvreau et Maurice Gagnon.

Grand prix Jean Lallemand: \$50 offert par M. Jean Lallemand, remporté par Roger D'Astous, Saint-André, comté Kamouraska, pour sa magnifique sculpture représentant les idées stylisées dans la mer.

2e prix: Volumes offerts par M. l'abbé Adélar Desrosiers, remportés par Jacques Tournigan, du Séminaire des Trois-Rivières.

Mention: Marc Chalifour, du Collège de Saint-Anne de la Pocatière.

Section spéciale — Hors concours

Certains travaux ne pouvaient être classés dans une des six sections réglementaires. Les juges, toutefois, ont bien voulu examiner ces travaux et leur accorder les prix suivants:

\$15 offerts par les Soeurs de Sainte-Croix, remporté par Yves Castonguay, du Collège Sainte-Marie, pour le Kayak qu'il a lui-même fabriqué.

Une valeur de \$10 en marchandises offertes par M. Omer DeSerres, remportée par Jean Roy, du Collège de Brébeuf.

Finale \$5 offerts par les Clercs de Saint-Viateur et \$5 par les Soeurs de Sainte-Anne, attribués aux élèves de l'Orphelinat St-Arsène pour leurs travaux de découpage.

Mentions: MM. André Saint-Cyr, du Séminaire de Nicolet; Marcel Chouinard, du Collège de Saint-Jean; Luc Perrier, du Collège de Saint-Jean; Antoine Dumas, du Séminaire de Québec; Gérard Fortin, du Séminaire de Québec.

L'évaluation foncière de la ville de Verdun

Elle a augmenté de \$1,197,900 — Suggestions des échevins

À la séance régulière du conseil municipal de Verdun, hier soir, on a révélé que pendant la période s'étendant du 8 novembre 1944 au 9 novembre 1945, l'évaluation foncière de la municipalité a augmenté de \$1,197,900. Cette augmentation se répartit comme suit: \$700,900 pour la valeur imposable et \$486,000 pour la valeur non imposable. La valeur imposable, de \$45,719,040 qu'elle était en novembre 1944, a été portée à \$46,430,840 au 9 novembre de l'année courante, tandis que la valeur exempte d'impôts a augmenté, pendant la même période, de \$10,914,240 à \$11,400,240.

Le nouveau rôle d'homologation comporte aussi une augmentation de \$85,640 de la valeur locative de la taxe d'eau, soit de \$6,117,125 à \$6,202,765, ainsi que l'augmentation de \$3,022 de la valeur locative pour la perception de la taxe d'affaires, soit de \$825,560 à \$828,580.

Année record

On a révélé, par ailleurs, que la construction a été plus active que jamais depuis 14 ans à Verdun pendant les dix premiers mois de l'année courante, malgré les restrictions. L'est émis, en effet, 310 permis pour la construction de logements représentant une valeur de \$1,877,500, ce qui se compare avec 226 permis pendant la période correspondante de l'an dernier, d'une valeur de \$1,069,220.

On a aussi pris connaissance d'une lettre du ministre de la Défense nationale, l'avisant que l'auditorium de Verdun sera requis pour des fins militaires jusqu'au 1er mai 1946.

Tunnel réclomé

Au cours de la séance, l'échevin Quinn a demandé à ce que soient faites de nouvelles démarches pour obtenir la construction d'un tunnel sous le canal de Lachine, à la rue Atwater, et dont il est question depuis au moins dix ans. L'échevin Gauthier a réagi en faveur de la proposition et a demandé des noms de rues à Verdun, tandis que l'échevin Wilcox est revenu à la charge contre l'éclairage des rues qu'il juge insuffisant.

A la suggestion du même échevin, secondé par l'échevin Brown, il a été décidé d'établir une zone de "vitesse limitée" aux abords de l'hôpital général de Verdun. Incidemment, à la demande de l'échevin Quinn, un panneau sera installé à la limite de Montréal et de Verdun, donnant sur la rue Joseph, afin d'indiquer la direction à prendre pour se rendre à cet hôpital.

Soirée de parents au Mont-St-Louis

Dimanche, le 11 novembre, avait lieu, au Mont-St-Louis, une séance d'un genre particulier. Les élèves de 4e scientifique (10e année), ont eux-mêmes expliqué en détail leur cours d'études à leurs parents. J. Brazeau a souhaité la bienvenue aux invités. Puis, à tour de rôle les élèves sont venus traiter, dans de brefs discours, les différentes matières d'enseignement: J. Dubuc, la religion; J. Lefebvre, le français et le latin; M. Cordeau, l'anglais; R. Maltais, l'histoire; P. Larin, le dessin et la musique; C. Blain, les mathématiques; D. Béfort, les sciences.

R. Rivet agissait comme maître de cérémonie. Le R. F. Dominique, D. Péd, L. Ph. L. S. Nat., membre de l'Association des orienteurs, professeur de l'Institut pédagogique Saint-Georges, professeur chez les finissants du collège, a présenté de l'Orientation du cours scientifique du Mont-St-Louis. Sa causerie développait les idées suivantes: la faveur que l'orientation rencontre auprès des parents, des jeunes gens, des éducateurs; ce en quoi elle consiste, et ce en quoi elle ne consiste pas; ce que comprend un programme d'orientation dans une institution d'enseignement; la fonction qui consiste à étudier le sujet et les carrières, la fonction qui aide le sujet et ses études à la carrière choisie; nos réalisations actuelles; comment les parents peuvent coopérer.

Pour clore la soirée, le Frère Alphonse, directeur, a résumé les différentes questions traitées par les jeunes orateurs. Il a souligné les avantages pédagogiques et éducatifs de telles réunions. Il a suggéré fortement la formation de l'École des parents.

Le programme de la soirée comportait aussi du chant, de la musique, des réceptions, du cinéma. Le tout fut suivi de la visite des salles et des laboratoires.

Cette réunion avait pour but d'établir une collaboration encore plus étroite entre le collège et la famille.

M. Bahorich remercie M. R.-C. Vaughan

Dans une lettre qu'il a adressée à M. R. C. Vaughan, président et directeur général du Canadien National, M. V. J. Bahorich, de Halifax, gérant de district du War Shipping Administration du Canada, dit: "Nous remercions les loyaux employés de votre organisation qu'ils nous ont rendus au cours des derniers quatre ans".

"Sans leur aide, nous n'aurions pu, avec autant de succès, voir à l'expédition du matériel et de l'équipement transportés par votre service des marchandises et des messageries, ni obtenir dans les trains les places nécessaires pour les marins et les équipages de remplacement pour les navires américains."

"Collaborer avec les membres de votre personnel a été un réel plaisir".

Service à l'Oratoire Saint-Joseph

Jeudi, le 15 novembre, sera chanté à l'Oratoire Saint-Joseph le service à l'âme pour le repos de l'âme des membres défunts de la Confrérie de Saint-Joseph et des bienfaiteurs défunts de l'Oratoire. La cérémonie aura lieu à 8 h.

Les colis postaux pour les pays libérés

M. Ludovic Germain, directeur du district postal, annonce qu'à partir de maintenant, les colis de cadeaux envoyés par des particuliers du Canada, en Belgique, au Danemark, en Finlande, en France, en Grèce, en Italie et à l'Etat de la Cité du Vatican, au Luxembourg, en Hollande, en Norvège, en Suède et en Suisse, ne seront plus rattachés aux vivres, aux articles de toilette, médicaments et vêtements usagés.

Certains articles de valeur, tels que les vêtements neufs, peuvent être sujets à des restrictions d'importation dans les pays de destination cependant, et les envoyeurs seraient bien dans leur propre intérêt de s'informer auprès des destinataires si les articles qu'ils ont l'intention d'envoyer à des parents et amis seraient exemptés de telles restrictions.

Jusqu'à nouvel avis, les colis postaux pour ces pays peuvent être acceptés aux conditions suivantes:

Le poids total d'un colis ne doit pas dépasser 11 livres (limite de poids pour l'Italie et l'Etat de la Cité du Vatican 4 livres). Les colis ne peuvent être assurés. La valeur totale du contenu d'un colis ne doit pas excéder \$25. L'envoi des colis est limité aux particuliers, et ils ne sont pas acceptés s'ils proviennent d'associations de secours ou autres.

L'usage d'un nom autre que celui du véritable destinataire connu, dans le but d'éviter les restrictions, est prohibé. Aucune personne ne peut expédier plus de deux colis par semaine et ils doivent être adressés à des destinataires différents. Selon les règlements de l'administration grecque, aucune personne ne peut expédier plus d'un colis par deux semaines à un même destinataire en Grèce. Les colis sont censés être des cadeaux adressés à des particuliers et ils ne doivent pas renfermer d'envois commerciaux. Le contenu doit être énuméré en détail sur la déclaration en douane accompagnant l'envoi. Les envoyeurs doivent mettre la mention "Colis de cadeaux" sur l'enveloppe de chaque colis.

On souligne tout particulièrement que l'acceptation d'un colis par le poste canadienne n'affecte nullement le fait que son contenu peut être passible de frais de douane ou autres charges dans le pays de destination.

Protestations des créditistes

Voici la copie d'un télégramme de protestations de l'Union créditiste des électeurs à M. J.-L. Ilsley: Honorable J.-L. Ilsley, premier ministre intérimaire, édifice du Parlement, Ottawa.

L'Union créditiste des électeurs proteste avec véhémence contre la phrase suivante de votre message au dictateur Joseph Staline à l'occasion du 28e anniversaire de la fondation de l'Etat soviétique: "Les sacrifices des peuples de l'Union soviétique et les magnifiques succès des forces soviétiques dans notre commun combat contre l'ennemi rendent témoignage à l'oeuvre des fondateurs de l'Union soviétique et ont acquis l'admiration de l'univers".

Personne ne peut refuser son admiration au patriotisme du peuple russe ni à la compétence de ses armées. Mais il est faux de dire que les succès militaires de la Russie témoignent en faveur de la résolution sanglante, du meurtre de quinze millions d'êtres humains qui a porté au pouvoir Lénine, le juif Trotsky et leurs successeurs actuels. Autant vaudrait dire que la force fait le droit. Le peuple allemand n'a pas manqué de patriotisme non plus, et il fut un temps où ses armées ne connaissaient que des victoires. Qui donc aurait osé, dans ce temps-là, conclure que les succès militaires allemands justifiaient le nazisme?

Nous, de l'Union créditiste des électeurs, répudions absolument cette phrase de votre message, fait en votre qualité de premier ministre intérimaire, c'est-à-dire au nom de tout le peuple canadien. Nous refusons absolument le droit de parler de cette manière en notre nom. Nous ne pouvons nous associer à de pareils sentiments.

La 50e Batterie revient à Montréal

La 50e batterie, l'une des deux qui formaient le seul régiment canadien-français d'artillerie dans l'armée canadienne, le 4e médium, sera à Montréal vers le 21 novembre. Les soldats descendront en gare Bonaventure, mais les parents sont priés d'aller les attendre plutôt à l'arsenal de la rue Craig, où les militaires seront transportés sans délai par camions. On se propose de leur faire à l'arsenal, une réception digne des hauts faits qu'ils ont accomplis outre-mer.

Heureux gagnant au Collège Notre-Dame

M. Marcel Cloutier, 259 rue St-Joseph, St-Jérôme, est le gagnant d'un bon de la victoire d'une va-

EMPLOYES A L'HONNEUR

Liste des compagnies dont 90 p. c. des employés ont souscrit au moins 12 pour cent de leur salaire pendant 12 mois: Charbonnière St-Laurent, Ltée, Trois-Rivières, Boulanger, Fortier et Rondeau, Québec, Québec, Dominion Hair Felt Co. Ltd, St-Jean, Premier Brand Clothing Co. Ltd, Progress Spring Bed Ltd, London Ladies' White-wear, Feature Footwear Co. Ltd, Ideal Upholstering Co. Ltd, Sun Life Assurance Co. of Canada, Canadian Bronze Co. Ltd, Burroughs Wellcome and Co., Harrison Bros., Ltd., Dominion Structures, Steel Ltd, Canadian Button Ltd, S. Paul G. Clothing Mfg Co. Ltd, The Royal Trust Co., J. B. Williams Co. Canada Ltd, Saxonia Fruit Preserving Co. Ltd, Canadian Printing and Developing Co. Ltd, Dominion Electric Protection Co., The Royal Trust Co., Cassidy's Ltd, City and District Savings Bank, Atlas Plywood Co. of Canada Ltd, Waterloo, Victoriaville Specialties Co. Ltd, Abbey Co., Aluminum Foundry and Pattern Works Ltd, American Tucking and Hemstitching Co., Ed. Archambault Inc., Asbestos Covering Co., Ltd, Association canadienne-française des aveugles Inc., B. B. Hat Mfg Co. Ltd, Barman Knitting Mills Co., Bing Neckwear Mfg Co., Blenry Pans Co., Breuvels E. Denis Ltée, Brodwin Bros., Burns and Co., Ltd, A. and F. Byers Construction Co.

Ltd, Casual Footwear Ltd, J. Christian et Cie Ltée, Columbia Hat Co. Ltd, Commercial Insurance Agency Ltd, Compagnie de peintures et vernis Mont-Royal Ltd, Connolly and Twizel Ltd, Dominion Shoe Co., Eastman Photographic, Materials Ltd, Elias Bros., Elizabeth Shoe Co. Ltd, Fashion Plate Vest Mfg Co., Federal Paper Co. Ltd, Mark Fisher Sons and Co. Ltd, Mark Fisher Realities and Investments Ltd, Greyshe Lress Inc., Grover's Chain Shirt Shops Ltd, Geo. H. Hees San and Co. Ltd; Inland Press Ltd, Jersey Brand Products, Joy's Children's Wear Ltd, Klawns N. Co. and Embroidery Works, Lacasse Children's Footwear, J. H. Lamarche Engr., Leboff Bros., Inc., Liberty Clothing Co. Ltd, Jack Lieb



L'événement social le plus important de l'année!

EN FOULE AU MANÈGE MILITAIRE POUR LE POT-POURRI de CHARITÉ

Les 15, 16 et 17 NOVEMBRE

Cette page est publiée grâce au généreux concours
des commanditaires suivants :

A. Beaupré Enr'g.
Fourrures — 7604 rue St-Hubert — DO. 7298

Marcel Berthiaume
FLEURISTE — 4283 ouest, rue Notre-Dame — WE. 3338

Cie d'Equipelement de Cuisine Labelle
384 rue Beaumont — DO. 5400

Coty
PARFUMS DE LUXE

Courchesne Larose Limitée
Fruits — 4246 est, rue Notre-Dame — FR. 3105

Dominion Shoe Co.
Manufacturiers de chaussures — 6300 rue Chabot — CH. 3157

Dupuis Frères
868, Ste-Catherine est
Montréal

Jos. Dupuy
Bois de sciage — 23, rue de l'Eglise, Ville St-Laurent — BY. 2536

L.-P. Fontaine & Frère
Tapis — Prélarts
1963 est, rue Ontario - 1106 est, rue Ontario - 723 est, rue Mont-Royal - AM. 1167

Albert Goupil
Bijoutier — 2011 est, rue Mont-Royal — CH. 3337

Guard-X Enr'g.
6579 rue St-Denis — CA. 5995

INSTITUT GÉNEALOGIQUE DROUIN
La Chambre de Commerce des Jeunes
mérite tout notre encouragement.
4184, rue St-Denis — Montréal

Les Jardiniers Modèles
Paul Boudrias — 161 est, rue St-Paul — LA. 4211

Laboratoire Vitalgine
Spécialités pharmaceutiques — Lucien Boivin, directeur-gérant
1347 est, rue Notre-Dame — CH. 4341

Langevin & Forest Limitée
Bois de construction — 1435, rue St-Dominique, Montréal — Tél. LA. 6139

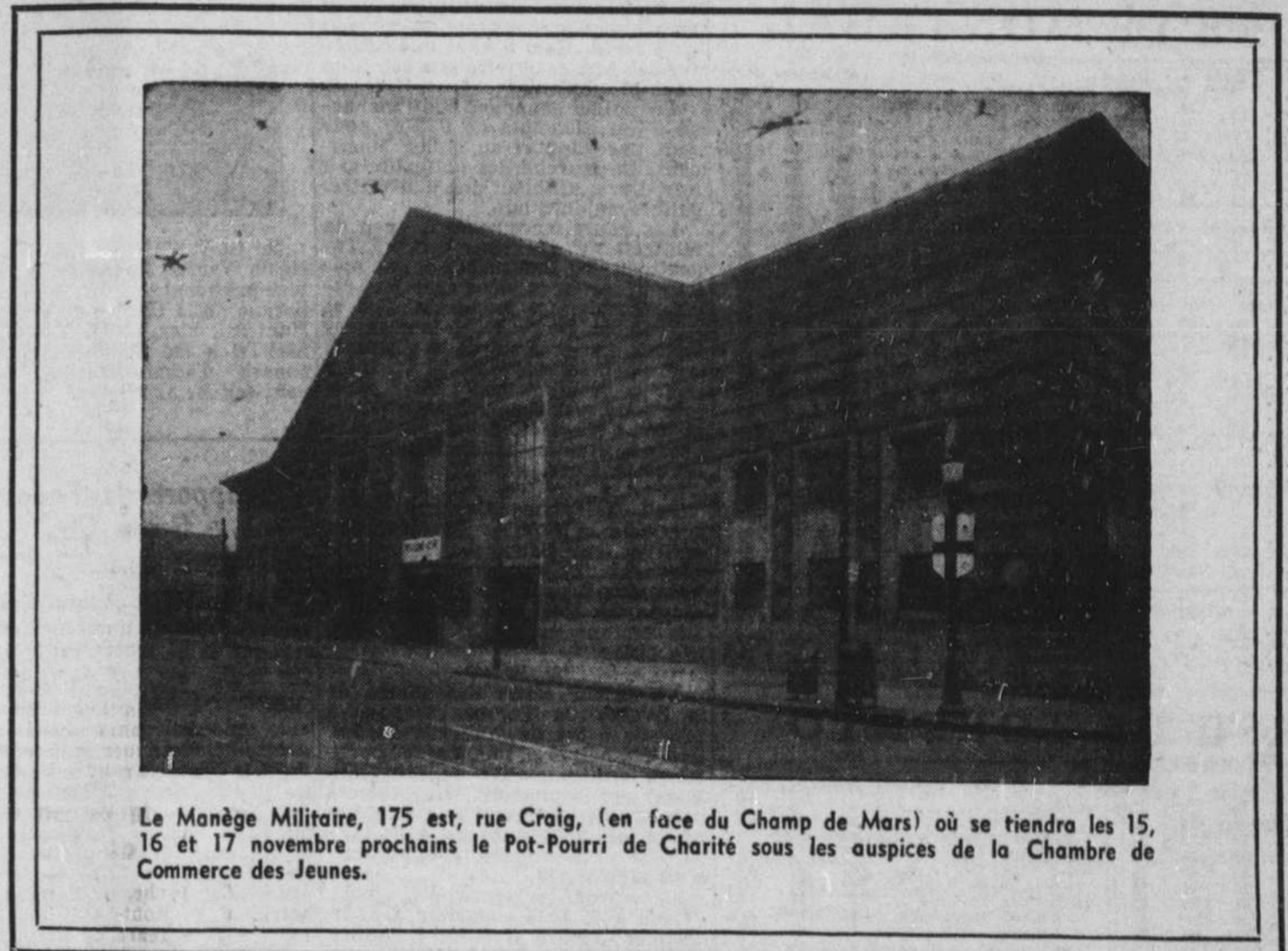
J.B. Lefebvre
LIMITÉ — J.-G. Renaud, président
4201 est, rue Ontario — CL. 3605
MONTREAL SHOE STORES

Fixtures fluorescentes manufacturées par
Nu-Day Fixtures Co. Limited
M. BEAUMONT, prop.
4148 est, rue Ste-Catherine — Montréal — CH. 3729

Henri Signori
Réparations de radiateurs d'auto — 1051, rue Amherst, Montréal — CH. 9110

J.-A. Simard & Cie
Thé, Café, Epices — 1 est, rue St-Paul — PL. 9412

Wilson Frères Enr'g.
Charlebois Frères, propriétaires
Bois et charbon — 2537 est, rue Notre-Dame — CH. 2161



Le Manège Militaire, 175 est, rue Craig, (en face du Champ de Mars) où se tiendra les 15, 16 et 17 novembre prochains le Pot-Pourri de Charité sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes.

Donnez rendez-vous à vos amis au Pot-Pourri de charité

Tous les bénéfices seront versés aux oeuvres particulières de la Chambre des Jeunes

Venez voir par vous-même comment des jeunes hommes d'affaires savent joindre l'utile à l'agréable! Au Pot-Pourri de charité, vous vous amusez, vous rigolerez, vous remplirez aussi un devoir social.

Les oeuvres de la Chambre des Jeunes sont nombreuses... Boscoville, les petits infirmes du service d'orthopédie de l'hôpital du Sacré-Coeur, etc.

Rendez visite au moins une fois au Pot-Pourri de charité

45 kiosques — 6,000 cadeaux — Divertissements —
Danse — Exposition — Rafraichissements

Entrée libre --- Prix de présence

Ce Pot-Pourri est organisé par le Comité des Oeuvres Sociales: C.-E. Pelletier, président; Alfred Goulet, vice-président; Jacques Nadeau, Chas. Marceau, trésoriers; René Cimon, secrétaire, etc.

La CHAMBRE de COMMERCE des JEUNES

DU DISTRICT DE MONTREAL

Secrétariat: 14 EST, RUE SAINT-JACQUES - - - MA 3701

LA VIE SPORTIVE

Le Verdun et le Concordia vainqueurs

Des surprises étaient réservées aux amateurs qui assistent aux joutes de la Ligue Junior de Hockey car les deux ou trois mille personnes réunies hier soir, au Forum, ont été témoins de deux joutes intéressantes au cours desquelles les clubs Verdun et Concordia se sont affirmés supérieurs à leurs adversaires. Dans la joute initiale le Verdun a triomphé du Royal de Lorne White par le compte de 7 à 1 pendant que le Concordia l'emportait sur le Canadien, dans la finale, par 7 à 6. Par ces victoires les deux clubs vainqueurs sont passés en première place, sur un pied d'égalité.

Le Verdun, habilement dirigé par Frank Currie, a tout simplement donné une leçon de hockey au Royal. Ce dernier club manquait les services de Fernand Gladu qui s'est aligné pour le Concordia. On ne pouvait demander mieux des joueurs de Frank Currie car ils ont réellement affiché une belle tenue et ils ont démontré qu'ils pouvaient être considérés comme une équipe difficile à battre.

Les trois lignes d'attaque du Verdun ont fonctionné à merveille tandis que Roland Morrisseau, Edouard Read et Larry Ziedel ont été effectifs au possible sur la défense. Gabriel Rocheleau a aussi affiché une belle tenue dans ses filets.

Roger Cabana et Jerry Cabana ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec chacun deux buts, tandis qu'Yvon Lefebvre, Tommy Sutherland et Gagnon ont été les autres compteurs. Roger Cabana a aussi obtenu une assistance, tandis qu'Yvon Lefebvre a été crédité de deux assistances.

Le Verdun a compté trois de ses points alors qu'il avait un joueur au pénalité. N'eût été de la belle tenue d'Howie Harvey dans les filets du Royal, le compte aurait été plus élevé. Don Whalen a évité le blanchissage à son club en déjouant Rocheleau, quelques minutes avant la fin de la joute.

19 punitions ont été décernées par les arbitres Arthur Prince et Sybie Munday. Il y eut treize punitions mineures, cinq majeures et une punition de match pour mauvaise conduite.

Dans la deuxième joute, qui fut dénuée de rudesse, le Concordia a continué sa belle poussée, alors qu'il a infligé au Canadien sa deuxième défaite consecutive. Remarqué par la présence de Fernand Gladu, le Concordia a affiché une belle tenue pour battre le club de Will. Gué qui a ainsi subi sa troisième défaite en cinq joutes.

Raymond Laplante, qui en est à sa troisième saison avec le club de Sylvio Mantha, a affiché sa meilleure tenue de la saison, alors qu'il a compté trois points et obtenu deux assistances. Jacques Locas a aussi compté deux buts, tandis que Jacques Richard et Fernand Gladu ont été les autres compteurs. Gladu a aussi été crédité de deux assistances.

La plus belle performance de la soirée a sans doute été offerte par Yvon Pépin, jeune joueur du Canadien, qui a compté cinq points.

Howie Moresz Jr a été blessé au dos durant la première période et il n'a pu revenir au jeu durant les deux autres périodes.

Composition des équipes:

PREMIERE PARTIE
VERDUN: Rocheleau; Morrisseau, Ziedel; Lefebvre; R. Cabana et Sutherland; substitués: Jodoin, Gagnon, J. Cabana, Read, McCardie, Chippendale et McKissock.

ROYAL: Harvey; Mott, Toohy; Bélanger; Moore et Hay; DelVecchio, Trépanier, Kurz, McParland, Manastersky, Krampovich, Whalen et Denis.

Arbitres: Munday et Prince.

Première période

1. Verdun, J. Cabana 4.35
2. Verdun, Gagnon 8.25
Punitions: Ziedel, Read, Toohy, Ziedel et Manastersky, majeures.

Deuxième période

3. Verdun, R. Cabana 1.32
4. Verdun, Cabana 6.39
5. Verdun, Sutherland 7.23
6. Verdun, Lefebvre 11.45
Pun.: Toohy, McKissock, Manastersky et Read.

Troisième période

7. Verdun, J. Cabana 0.57
8. Royal, Whalen 6.25
Pun.: Sutherland, R. Cabana, J. Cabana, Ziedel, Morrisseau, DelVecchio, pun. maj.; Toohy, majeure et joute pour inconduite.

DEUXIEME PARTIE

CONCORDIA: Martin; Loiseau et Filon; Gladu; Laplante et Richard; Ménard, Locas, H. Bourgie, Duranseau, Bernaquez, Auger, Paradis, A. Bourgie et David.

CANADIEN: Sourrah; Legris et Bonin; Pépin; Berthel et Moresz; Sarrabournet, Hayden, Denny, Filon, Cameron, Laplante, Perron et Newton.

Arbitres: Munday et Prince.

Première période

1. Canadien, Berthel 13.52
Punitions: Richard et Loiseau.

Deuxième période

2. Concordia, Laplante 1.03
3. Concordia, Richard 6.50
4. Concordia, Laplante 6.31
5. Canadien, Pépin 8.55
6. Canadien, Pépin 10.22
Punition: Paradis.

Troisième période

7. Canadien, Pépin 0.51
8. Concordia, Locas 1.51
9. Concordia, Gladu 9.18
10. Canadien, Pépin 10.24
11. Concordia, Laplante 10.35
12. Concordia, Locas 10.36
13. Canadien, Pépin 13.56
Aucune punition.

Le vainqueur aura un match de championnat

Yvon Robert et Félix Miquet réclament un autre match de championnat contre Bobby Managoff et tous deux sont confiants de l'emporter sur le lutteur américain aussitôt qu'ils auront l'occasion de revenir dans l'arène avec le monarque des poids lourds. Leurs prétentions sont peut-être justifiées mais le promoteur Ed. Quinn a voulu faire une sorte de concours éliminatoire et c'est pourquoi ce soir nous aurons l'avantage d'assister à un match entre l'athlète canadien-français et le champion d'Europe et le vainqueur sera ensuite appelé à disputer la victoire et le titre à l'athlète de Chicago.

Les fervents de la lutte qui se basent sur la vitesse et l'agilité pour triompher, favorisent Yvon, mais, par contre, ceux qui croient que la force anéantira la rapidité, concèdent déjà le triomphe au brillant champion de France.

Toutefois, si l'on en juge par la bataille que se sont livrée Miquet et Managoff, le Français sera probablement favori pour capturer les honneurs ce soir. On se souvient que la loi du couvre-feu permit au champion mondial de conserver son titre et si le match avait été de 2 chutes de 3 à finir, Miquet aurait sans doute détrôné l'habile athlète de Chicago. Par contre, les amateurs qui furent témoins du combat Robert-Managoff la semaine dernière ont certainement remarqué que l'étoile montrealaise a donné beaucoup de fil à retordre au champion, et n'eût été une mauvaise décision de l'arbitre Dan Murray, le résultat aurait été probablement différent.

Fred Carone, un nouveau venu de la Côte du Pacifique, en viendra aux prises avec Frank Valois dans la semi-finale. Carone est considéré comme un gladiateur qui ne se gêne pas pour user de brutalité envers son rival, mais sa tâche ne sera pas facile, car les amateurs locaux savent très bien que Valois n'est pas le type qui aime se faire malmené, spécialement par un athlète qui en sera à sa première apparition au Forum, ce soir. Depuis sa sortie des forces armées, Valois a remporté une belle série de victoires et espère bien continuer sa marche triomphale aux dépens du Californien.

Dans une autre rencontre, le Polonais-Américain, Henry Kulkavich, se mesurera contre Les Ryan, ancienne étoile de football de l'université Fordham. Ce sont deux lutteurs qui se spécialisent dans les tactiques illégales et on peut être assuré que l'action ne manquera pas durant ce match.

Il passe outre aux protestations

New-York, 14 — A. B. Chandler, haut commissaire du baseball organisé, a refusé de reconnaître le projet logé par les Negro National et American Leagues, au sujet de la joute de Branch Rickey, président des Dodgers de Brooklyn, a mis sous contrat le nègre Jackie Robinson, qui doit porter les couleurs des Roxaux de Montréal, de la Ligue Internationale, la saison prochaine.

Chandler, qui fut élu au poste de commissaire par les directeurs du baseball organisé et qui est payé par les deux ligues majeures pour remplir ses fonctions, n'a aucune autorité légale sur les circuits des Noirs. Chandler a déclaré qu'il avait reçu le projet de ces deux ligues de Noirs, mais qu'il n'est pas en position pour prendre une décision à ce sujet.

"Nous ne protestons pas du fait que des joueurs noirs signent des contrats pour évoluer dans le baseball organisé", déclare le Dr J. B. Martin et Thomas Wilson, présidents des circuits en question, dans une lettre au haut-commissaire. "Nous sommes fiers de voir que quelques-uns de nos joueurs ont la chance de se faire valoir parmi les Blancs, mais nous protestons contre la manière employée par M. Rickey".

"Nous croyons que les clubs des circuits noirs dépendent tant de grosses sommes d'argent pour développer leurs joueurs, qu'ils devraient être approchés par ceux qui veulent acquérir les services d'un de leurs hommes. Nous sommes d'avis que c'est le seul moyen qui peut permettre à ces ligues de continuer d'opérer." Les officiels de ces deux ligues ont logé leur projet auprès de Chandler, vendredi dernier, après qu'ils eurent tenu une assemblée ici, puis ils ont envoyé la lettre au commissaire, hier.

Match à finir au St-Jacques

Paul Lortie défendra de nouveau son titre demain soir au marché St-Jacques, cette fois contre George Gagny, de Québec, et les amateurs apprendront avec plaisir qu'il leur sera possible d'assister à un combat où il y aura un gagnant. En effet, Lortie et Gagny se disputent un combat de 2 de 3, à finir, et afin que les lutteurs ne se voient pas obligés d'arrêter le combat à cause de la loi du couvre-feu, par exemple, la finale sera offerte avant la semi-finale, ce qui plaira certes à tous les amateurs présents.

En plus de la finale pour le championnat, on assistera à un autre fameux combat dans la semi-finale quand les bouillants lutteurs que sont Jean Pusie et Legs Langevin engageront la lutte. Dans le combat spécial, Bob Lortie disputera la victoire à Mike Demetre. Enfin, dans la préliminaire, ce sont Bob McNair et Eddy Ben Jackson qui seront les adversaires en lice, le tout formant une autre excellente soirée de lutte.

Les Cataractes visiteront le club Québec

Deux parties sont à l'affiche pour ce soir dans le circuit de la Ligue Senior de Québec et ces deux rencontres ne sont pas sans susciter de l'intérêt et nombreux seront les amateurs qui seront témoins de ces joutes disputées à Québec et à Ottawa. Dans la Ville Capitale les Cataractes seront aux prises avec les As de Québec pendant qu'à Ottawa ce seront les club Hull et Sénateurs qui se disputent les honneurs de la victoire.

Les As n'ont pas goûté leur défaite de 2-1 subie dans la ville de l'Électricité, jeudi soir dernier, et ils ont prouvé qu'ils étaient bien décidés à connaître leur part de succès dans le circuit Slater en battant les Braves de Valleyfield 6-2 à Valleyfield même, dimanche. Les joueurs de Cook sont bien décidés non seulement à vaincre les Cataractes mais aussi à les écraser. On devrait donc assister à une joute enlevante au possible à Québec ce soir. Les Cataractes viennent de remporter 4 victoires consécutives et ils entendent bien ne pas arrêter en si bon chemin. Les As seront au grand complet avec Gruhn dans leurs rangs et les Cataractes, eux, aligneront encore leur fameux joueur gardien, Cotoir, et deux nouveaux joueurs: Marcel Filion, frère de Bob, et Earl Russell.

A Ottawa, les Volants de Robert Guertin n'ont pas encore connu la victoire en 6 joutes. Ils sont décidés à remporter leur premier succès ce soir. Les Sénateurs voudront l'emporter eux aussi car ils viennent de subir deux défaites consécutives contre le Shawinigan et le Royal, et leurs partisans demandent mieux que cela ce soir. Lors d'une première rencontre, les Sénateurs eurent raison des Volants par 6-5, mais ils ne l'emportèrent qu'après une période supplémentaire.

Ici à Montréal, le Royal, toujours invaincu, a continué à s'entraîner en vue de sa prochaine joute, demain soir, à Shawinigan. Carlin a confiance que ses joueurs l'emporteront à nouveau contre les Cataractes mais comme ils ont dû batailler durement, la dernière fois, l'emportant en supplémentaire, en comptant 3 buts, les Roxaux ne veulent prendre aucune chance inutile et s'entraînent quotidiennement afin d'être en bonne condition. Il est tout probable que le populaire Paul-Marcel Raymond portera les couleurs du Royal à Shawinigan demain soir.

Le hockey professionnel et amateur

HIER

Ligue Junior:
Verdun 7, Royal 1
Concordia 7, Canadien 6.

CE SOIR

Ligue Nationale:
Canadien à Toronto.

Ligue Américaine:
Indianapolis à Buffalo.
Saint-Louis à Hershey.

Ligue Senior:
Shawinigan à Québec.
Ottawa à Hull.

POSITION DES CLUBS

Ligue Nationale
Chicago J. G. P. N. P. G. Cs
Canadiens 6 4 2 0 33 27 10
Détroit 6 4 2 0 26 20 8
Boston 7 3 3 1 25 27 7
Rangers 6 2 4 0 13 22 4
Toronto 8 1 6 1 16 30 4

Ligue Américaine (Division est)
Hershey 12 7 2 3 34 26 17
Buffalo 11 6 4 1 55 39 13
Providence 13 4 8 1 40 54 9
N.-Haven 13 2 9 2 34 60 6

(Division ouest)
Indianapolis 11 8 1 2 64 28 18
Pittsburgh 12 7 4 1 56 43 15
Cleveland 11 3 5 3 37 48 9
St-Louis 11 3 7 1 30 54 7

Ligue Senior:
Royals 8 7 0 1 46 24 15
Shaw'gan 7 4 3 0 28 32 8
Ottawa 6 3 3 0 23 23 6
Valleyfield 6 2 3 1 25 30 6
Québec 5 2 3 0 18 13 4
Hull 6 0 6 0 21 36 0

Ligue Junior
Concordia 4 2 1 1 24 21 5
Verdun 4 2 1 1 21 15 5
Canadien 5 2 3 0 20 23 4
Royal 2 1 1 0 4 7 2
National 2 1 1 0 12 10 2

L'inauguration le 23 novembre

La ligue junior Mont-Royal fera l'inauguration de sa saison le vendredi, 23 novembre, à l'Aréna de Lachine, alors que les Wing Wheelers, de Mickey Hennessy, champion de l'an dernier, s'attaqueront au club Lachine dans la première joute à l'affiche pendant que les Fils d'Italie en viendront aux prises avec le Saint-Paul, dans la deuxième joute au programme. Le président Alcide Gagnon a déclaré hier que la ligue Mont-Royal offrira un programme double chaque vendredi soir, à Lachine, au lieu de donner trois parties d'une heure chacune. La ligue tiendra une assemblée vendredi, à 8 h. 30, à l'Aréna de Lachine, alors que les directeurs de la ligue et les instructeurs des clubs seront présents.

Le Canadien est confiant de vaincre les Leafs

Le gérant Tommy Gorman a reçu un appel téléphonique de Dick Irvin, lui annonçant l'arrivée des Habitants dans la Ville-Reine en vue de la joute de ce soir dans les séries de la Ligue Nationale de hockey, la seule à l'affiche dans le circuit du président Dutton. Le pilote du Bleu-Blanc-Rouge a annoncé que ses hommes sont en excellente condition physique et bien déterminés à l'emporter sur les protégés de Happy Day. Une victoire pour le Tricolore ce soir permettrait au club montrealais de monter en première place dans la course au championnat, sur un pied d'égalité avec les Eperviers de Chicago.

Dick Irvin a déclaré que Billy Reay ne pourra prendre part à la joute de ce soir car le médecin du club a suggéré d'accorder quelques jours de repos au joueur de centre afin de lui permettre de se remettre complètement de sa blessure. Reay pourra s'aligner avec les Habitants jeudi soir, à Montréal, alors que le club montrealais recevra, pour la première fois cette saison, la visite des Rangers de Lester Patrick.

Les Canadiens aligneront donc le même club qui a triomphé des Bruins de Boston, au Forum, et qui a subi la défaite à Détroit, contre les Ailes-Rouges, dimanche soir. Les Habitants auront donc neuf joueurs d'avant, cinq joueurs de défense et le gardien de buts, Bill Durnan, en uniforme ce soir. Il se pourrait fort bien donc, que Glen Harmon ou encore, Kenny Reardon soit employé comme joueur d'avant tandis que Mike McMahon reprendrait son poste à la ligne bleue.

Les Canadiens ont filé vers Toronto après leur joute à Détroit dimanche soir et ils ont pu pratiquer sur la glace du Garden, hier. Maurice Richard souffre encore de son pied — il a dû le faire lancer hier — mais il sera à son poste ce soir et voudra certes aider les siens à remporter la victoire sur les Leafs. Ces derniers jouent toujours pardessus leur tête, contre les Canadiens, spécialement à Toronto, c'est dire donc que les joueurs d'Irvin devront batailler jusqu'à la limite s'ils espèrent tirer une victoire du sac ce soir. Dick Irvin a déclaré, par téléphone hier, que ses gars étaient bien décidés à l'emporter et qu'il est lui-même fort confiant de la victoire.

La joute de ce soir entre les Canadiens et les Leafs, à Toronto, est la seule joute à l'affiche dans la Nationale. Demain, par contre, deux importantes joutes seront au programme dans le circuit Dutton. Celle qui intéressera le plus les amateurs locaux est celle qui verra les Canadiens en lice contre les Rangers, au Forum. Les Rangers en seront alors à leur première visite de la saison ici et le club de Lester Patrick et Frank Boucher, le plus faible dans la Nationale l'an dernier, est réputé beaucoup plus puissant cette saison.

Il est vrai que les Rangers alignent un club fort différent de l'an dernier avec, cette saison, Jim Henry, Chuck Raynor dans les buts, Patrick, Colville, Heller et Moe à la défense, et avec Shibikey, Watson, (Leswie), Goldup, Brown, De Marco, Laprade et autres à l'avant.

Beau Jack contre Willie Joyce

New-York, 14. — Beau Jack, d'Atlanta, Georgie, et Willie Joyce, de Gary, Indiana, ont signé des contrats pour une rencontre de dix rondes qui sera disputée au Madison Square Garden le 14 décembre. Le dernier combat de Beau Jack fut un combat ne mettant pas le titre en jeu contre Bob Montgomery, de Philadelphie, qui lui avait auparavant enlevé le championnat du monde, lors d'une séance de boxe pour l'emprunt de la victoire en août 1944. Il fait actuellement un retour après avoir été licencié par l'armée.

Combat de dix rondes au Royal Albert Hall

Londres, 14 — Eddie Phillips, ancien champion poids mi-lourd de l'empire britannique, a signé un contrat, s'engageant à rencontrer le boxeur français, Jose Ricoll, dans un combat de 10 rondes, le 27 novembre. Cette rencontre sera disputée au Royal Albert Hall et ce sera la première fois que Ricoll livre un combat en Angleterre.

FORUM

Ce soir, à 8 h. 30
Championnat de LUTTE

FELIX MIQUET vs YVON ROBERT
2 chutes sur 3 à finir
3 autres rencontres entre vedettes 3

Sièges prix de l'estrade et loges, \$2.00
Amphithéâtre, \$1.50
Admission générale, 75c
Toutes taxes incluses
RESERVATIONS: Wilbank 6131

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
la Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, Président

La première partie jouée à St-Hyacinthe

Les amateurs de hockey de Saint-Hyacinthe auront l'avantage d'assister à l'ouverture de la saison de la Ligue Provinciale du président Ernest Comte, car c'est à cet endroit que se fera, samedi soir prochain, l'inauguration de ce populaire circuit qui a cessé ses activités durant la guerre à cause du grand nombre de joueurs qui combattaient sous les drapeaux.

C'est le club Sherbrooke qui devra visiter les Saints, à l'occasion de l'ouverture, mais à cause de circonstances incontrôlables, les Red Raiders ne pourront se mettre à l'oeuvre avant une dizaine de jours encore.

La population de Saint-Hyacinthe assistera sans doute à une magnifique joute, samedi, car l'instructeur des Saints, Laurent Laframboise, compte sur des joueurs de fort calibre. Les Rapides, de leur côté, sont maintenant pilotés par le rusé Paul Haynes, qui est à former un club qu'il espère voir remporter le championnat du circuit Comte cette saison. Incidemment, les deux mêmes clubs, Saint-Hyacinthe et Lachine, seront de nouveau aux prises le lendemain, dimanche, cette fois à Lachine, alors que les Rapides ouvriront leur saison sur leur propre patinoire devant un aréna rempli à capacité.

La Ligue Provinciale, qui reprend ses activités après plusieurs années d'inactivité, dû à la guerre, est confiante de connaître une saison fructueuse, et nul doute qu'avec les clubs Saint-Hyacinthe, Lachine, Drummondville, Victoriaville, Sherbrooke et Cornwall en lice, on reverra constamment la fameuse rivalité qui régnait entre les clubs de la Ligue Provinciale dans le passé et l'on assistera à de fameuses joutes une fois de plus. Les arbitres, pour samedi et dimanche, à Saint-Hyacinthe et à Lachine, seront le populaire Bob Barrette et le bien connu George Mallinson.

Combats d'hier soir aux Etats-Unis

New-York, Jake Lamotta, 165, New-York, met hors de combat Coolidge Miller, 164, Brooklyn (3). White Plains, N.Y. — Eddie Murphy, 158, New-York, gagne par mise hors de combat technique contre Freddy Bernard, 139, Akron, O. (3).

New-York. — Danny Kapilow, 143½, New-York, met hors de combat Henry Jordan, 147½, Philadelphie, (3).

Elizabeth, N.-J. — Joe Curcio, 153, Newark, N.-J., gagne aux points sur cpl Fritzie Zivic, 152, Pittsburgh, (10).

Kansas City. — Major Jones, 145, Kansas City, l'emporte sur Bobby McIntyre, 143, Détroit (8).

Hartford, Conn. — Dennis Brady, 120, New-York, met hors de combat John Armstrong, Toronto, 126, Toronto, (1).

Lucky Lima, 139, Fall-River, bat Steve Belluc, 137, Toronto, (6). Jersey City, N.-J. Johnny Ryan, 153½, Détroit, obtient la décision sur Pat Giordano, 152½, Montréal, (10).

Troy, N.Y. — Julie Gross, 156, Brooklyn, met hors de combat Tony Marchand, 159, Montréal (4).

"AGRICULTURE"

Trimestriel et organe officiel de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec
Sommaire du numéro de septembre 1945
Avant-propos aux travaux du congrès 1945 — R. Monette; Les aspects sociologiques de l'évolution du travail agricole — R. P. G. M. Bélanger, O.P.; Essai sur le mode de mise en valeur des exploitations agricoles québécoises — R. Monette; La question agricole dans le monde contemporain — Roger Picard; La distribution écologique des productions horticoles commerciales aux Etats-Unis et au Canada — Dr L. Bourque; Les conditions de l'agriculture — Dr P. Donsereau; Les facteurs héréditaires de production chez les bovins laitiers — M. Joubert; Le mouton du type en industrie animale — A. Ouellet; L'école d'apprentissage horticole du Jardin botanique de Montréal — S. Vincent; La culture du riz au Brésil — Luis Guimaraes, Junior, Chroniques, etc.
Au complet, 50c, par la poste 0.55c.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

DECORATION

AGE QU'OD AGIS
J.-A. DESJARDINS
DECORATEUR
PEINTURE DE TOUS GENRES
Spécialité: Décoration religieuse.
Estimations et plans de décoration sur demande.
1425 BOUL. PIE IX — CH. 4984

IMMEUBLE

J.-A. CHAMPAGNE
Immeuble — Perception de loyers
794 Canning - Tél. Wl. 4988

Cartes Professionnelles

ARCHITECTE
YVES BELANGER
ARCHITECTE, D.B.A.
2044 MARLOWE - MONTREAL
TEL.: DEXTER 5930

ASSURANCES
LEOPOLD BEAULIEU
ARCHITECTE, A.D., B.A.
7070 CHAMBORD, Tél. DO. 1967

HORACE LABRECQUE
COURTES EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se servir de nos services
441 St-François-Xavier Montréal
Tél MARQUETTE 2383-2384

AVOCATS
Antoine Vanier O.R. Guy Vanier O.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
87 ouest, rue Saint-Jacques
Tél HARBOUR 2643

BREVETS D'INVENTION
Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
10c
Écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

MARQUES DE COMMERCE
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
781, Ste-Catherine ouest, Montréal

COMPTABLES
J.-B. Bélanger
L.C.M.I. C.G.A.
Comptable Licencié en Prix de Revient
Comptable Public
TALON 3137 Montréal

COMPTABLES AGRES
CARON & CARON
Comptables Agrés - Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A. L.S.C. C.A.
Henri Caron, B.A. L.L.L. L.S.C. C.A.
Barthélemy Masse, L.S.C. C.A.
88, rue St-Jacques
HARBOUR 3633 MONTREAL
429, rue Laviolette, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES AGRES
P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon, C.A. René Gagnon, C.A.
Comptables Agrés Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 QUEBEC, RUE CRAIG
Tél HARBOUR 5990

Cartes d'Affaires

DACTYLOGRAPHES
Réparations, location, ventes de dactylographes, Machines à chèque, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans Accessoires de bureau
Canada Dactylographe Enrg.
44 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. HARBOUR 5988 R.T. Armand

MEUBLES
Acheter chez Marcotte, C'est être dans la note. Du meuble en général. Cert. l'endroit idéal.
A.-E. MARCOTTE
3908, ONTARIO EST (près Orléans)
CH. 9828

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande
3888 Henri-Julien FL. 1113

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques sur automobiles. Service rapide et réparations de moteurs, génératrices, transformateurs.
6330 PAPINEAU
L.S. 2141
Geo. DAIGNEAULT, Ltée

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

Atelier de construction de machines et de réparations - Services d'ingénieurs et de dessinateurs - Atelier de patrons et de soudure - Fonderie de fonte et de bronze.
L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada.
970 à 986 rue de Bullion
Montréal
Téléphone: *Plateau 9641
LEFEBVRE FRERES
DESSINATEURS - MACHINISTES - FONDEURS

Les conférences

Le travail accompli par les députés du Bloc à la dernière session de la Législature — Causerie de M. André Laurendeau — L'énergie atomique — La vie universitaire française sous l'occupation — Problèmes et projets, causerie de M. Camilien Houde — Les chemins de fer — Un public bien renseigné, la meilleure sauvegarde pour le système d'entreprise privée

Dans une causerie qu'il prononçait dimanche dernier à la radio, sous les auspices du Bloc populaire canadien, M. André Laurendeau, chef provincial du Bloc et député de Laurier à la Législature provinciale, a continué la revue de la dernière session et donné quelques récits sur le travail accompli par les membres de son parti.

Le chef provincial a souligné quelques interventions et particulièrement celles en faveur de la généralisation des congés payés aux travailleurs du Québec. A ce sujet, il cite l'intervention de M. Ovide Bergeron, député du Bloc pour le comté de Stanstead, qui a inscrit une motion tendant à faire accorder à tous les ouvriers de la province, chaque année, des congés payés d'au moins une semaine.

M. Bergeron avait alors rappelé la nécessité des loisirs; les ouvriers sont des hommes comme les autres, il leur faut une détente. Cela est vrai, surtout dans nos usines modernes, où le travail souvent monotone, mais épuisant pour les nerfs, exige un repos moral comme physique. Une semaine c'est un minimum, il faudrait quinze jours, mais commençons par le commencement. Une semaine de congé payé, de la part du patron, cela revient à augmenter le salaire de 2 pour cent. Par ailleurs, un homme reposé et satisfait travaille mieux; le patron y gagnerait.

Devant le plaidoyer de M. Bergeron, MM. Duplessis et Godbout se sont déclarés d'accord... en principe. La motion a été acceptée à l'unanimité. Mais le gouvernement ne paraît pas s'en être inspiré par la suite. Les congés payés doivent être généralisés, nous continuerons la lutte pour les obtenir.

Au sujet des lois de l'Union nationale au nombre de 70, M. Laurendeau les divise en trois catégories: 10, les meilleures lois de 1945; 20, les lois qui nous vaudraient être de bons citoyens; 30, les lois qui nous vaudraient être de bons citoyens, mais auxquelles l'imprécision n'enlève toute valeur, et 30, les lois franchement mauvaises.

Le chef provincial du Bloc dit qu'il a été heureux de reconnaître les bons projets du gouvernement. "Reconnaître" est le mot juste; presque tous ils s'inspirent du programme du Bloc, et rendaient ainsi hommage aux 200.000 électeurs que les vieux partis ont perdu et qu'ils seraient bien aise de reprendre. Parmi ces lois, M. Laurendeau signale celles qui pourraient à l'électrification rurale, à Radio-Québec, à la taxation scolaire et municipale et à l'apprentissage. Quand nous étions en présence de nouvelles lois, certains nous vaudraient être de bons citoyens, nous en approuvions franchement le principe, qu'il y avait à suggérer certaines modifications pour les améliorer. C'est dire que nous présentions des amendements. En tout, nous avons proposé 22 amendements. La Chambre en a adopté 10. C'est dire que le Bloc a participé activement à la législation.

Radio-Québec

Au sujet de Radio-Québec, le chef provincial déclare que "nous nous inquiétons vivement de la façon dont le principe sera appliqué. Cette loi, dit le chef provincial du Bloc, donne tous les pouvoirs au gouvernement, c'est-à-dire au parti au pouvoir. L'office restera sous la dépendance immédiate et personnelle du premier ministre. Au lieu de l'indépendance, l'indépendant, impartial qu'il faudrait à la tête d'une pareille entreprise, nous risquons d'avoir une création politique, une marionnette que les partis au pouvoir feront danser à leur goût. Il y a plus, continue M. Laurendeau. La présente loi est principalement une loi d'expropriation. L'office, c'est-à-dire le gouvernement, peut s'emparer des postes privés de radio. Il se trouve que les principaux postes de la province appartiennent aux propriétaires des principaux quotidiens. On voit quel moyen de pression, pour ne pas dire de chantage, une telle loi peut constituer aux mains d'un chef de parti."

Plus loin, M. Laurendeau dit que le ministre Duplessis ne semble pas pressé de mettre Radio-Québec au monde, puisqu'elle n'est pas encore sortie des limbes administratives. Plus loin, M. Laurendeau dit: "Au cours de la session, le ministre de l'Union Nationale a présenté à la députation un grand nombre de lois dont le vague et l'imprécision caractérisaient les qualités dominantes". Le chef du Bloc cite la "Loi concernant l'amélioration de la voirie provinciale". Il dit qu'en quatre ans, le ministre de la Voirie pourra dépenser 30 millions de dollars pour arrêter et exécuter un plan d'ensemble. En quoi consistera ce plan? Quels comités seront particulièrement favorisés? Le système sera-t-il rationnel? Nous n'en savons rien. Le député est invité à voter, les yeux fermés, une loi qui équivaut à un blanc-seing.

Entraient aussi dans cette catégorie la loi provinciale des allocations familiales, celle en faveur du drainage des terres, etc. Il n'est malheureusement impossible en 15 minutes d'y accorder plus de temps.

L'Hydro-Québec

Dans la troisième catégorie, M. Laurendeau place les lois franchement mauvaises. Méritent ce jugement la fameuse "taxe de luxe", l'abolition de la Commission d'assurance-maladie, la nouvelle loi des élections et la "loi modifiant la loi de la Commission hydro-électrique de Québec".

Cette dernière loi, dit M. Laurendeau, est une aggravation d'une loi libérale dont le principe était bon, mais dont plusieurs modalités étaient détestables.

1.—Nous reprochons d'abord au gouvernement sa présentation à la fois trop hâtive et trop tardive d'une loi capitale.

2.—La loi Godbout ne prenait pas le problème par le bon côté; au lieu de commencer par établir un pouvoir producteur, il s'emparait de la *Montreal Light, Heat and Power*, qui est surtout un réseau de distribution. Le problème de la fixation de l'indemnité était mal posé; c'était là aussi une complication extrême, un manque de clarté touchant les points essentiels; disons-le carrément, c'était un calcul politique. M. Godbout se disait visiblement: "Si je suis réélu, je me débarrasserai de ce problème comme je l'entendrai, au début de la Législature. Si je suis battu, mon successeur se débrouillera comme il pourra". Il tendait une sorte de quel-que-chose à son successeur.

3.—M. Duplessis est tombé dans ce quel-que-chose. Sa loi aggrave les fautes du régime précédent.

4.—L'établissement de la *Montreal Light, Heat and Power* ne servira pas à baisser les taxes. Les profits de l'entreprise ne retourneront pas sous une forme ou sous une autre au petit consommateur d'électricité, ils iront gonfler les ressources de la province.

De ces quatre mois passés à Québec, nous avons rapporté une conviction plus profonde de la nécessité de notre mouvement, conclut M. Laurendeau. Chicaniers et partisans, sans vraie liberté comme sans vue d'ensemble, les vieux partis ne répondent plus aux besoins de notre époque. Si le Bloc n'existait pas, il faudrait l'inventer!

Mais il existe. Il faut le rendre plus fort, plus vigoureux; il faut l'aguerir davantage; il faut préciser sa doctrine, la répandre largement, pour rendre notre mouvement plus digne du rôle que déjà les électeurs de Laurier, de Beauharnois et de Stanstead nous ont donné, plus digne du rôle plus considérable que le Québec nous confiera demain.

L'énergie nucléaire

Le Dr Jules Guéron, délégué au laboratoire de Montréal du conseil national des recherches, était le conférencier à la dernière conférence publique de l'ACFAS. Le Dr Guéron a parlé de l'énergie nucléaire. On peut distinguer, dit le conférencier, trois périodes dans l'histoire de l'humanité au point de vue de l'utilisation de l'énergie: 1. La période musculaire, où l'homme utilisait uniquement sa propre force et celle des animaux domestiques; 2. L'époque météorologique, où il utilisait les forces naturelles (vent, chutes et cours d'eau); 3. Puis à partir de la fin du 18e siècle, la période physico-chimique, que nous avons vécue jusqu'à présent.

Nous entrons maintenant dans l'ère atomique où l'homme sait libérer et maîtriser des énergies un million de fois plus grandes.

C'est résultat est le fruit de travaux théoriques et expérimentaux qui débutent à la fin du 19e siècle et dont les principales étapes sont: 1. La découverte de la radioactivité (Becquerel, 1897); la notion de l'état lacunaire de la matière et la description de l'atome par Rutherford et Bohr (1913); l'équation d'Einstein établissant l'équivalence entre la matière et l'énergie et prévoyant l'énorme quantité d'énergie libérable par la désintégration de la matière (1905); la découverte du neutron, par Chadwick en 1932, de la radioactivité artificielle par les Joliot-Curie, en 1934; et enfin, de celle de la fission de l'uranium par des savants de plusieurs pays, juste avant la guerre, en 1939.

Cette fission, qui est à la base de la formidable puissance de la bombe atomique, sera un jour utilisée à des fins pacifiques, si l'humanité est assez raisonnable pour s'organiser sagement.

M. Henri Prat

M. Henri Prat, professeur de biologie à l'Université de Marseille, conférencier au déjeuner-causerie du Cercle Universitaire, a présenté quelques tableaux de la vie des Français sous l'occupation allemande, en touchant plus particulièrement à la vie étudiante.

L'éminent professeur de biologie a demeuré à Marseille tout le temps de l'occupation. Remontant aux débuts de la guerre, en juin 1940, il a tout d'abord expliqué les buts de cette guerre. On voulait, a-t-il dit, abaisser la vitalité du peuple français et extraire de la France tout ce qu'il était matériellement possible.

M. Prat, au cours de sa causerie, a démontré comment les Allemands se sont ingéniés à poursuivre ces deux buts. Cependant l'envahisseur s'est aperçu qu'il devait laisser vivre le peuple français s'il voulait tirer quelque chose de la France. Voilà comment il se fait qu'aujourd'hui nous existons encore.

Sous le régime de la terreur, la première chose qu'on a faite a été de fixer un rationnement extrêmement faible. C'est à peine si on nous donnait la moitié de ce qui est nécessaire pour vivre seulement. Le rationnement était faible en quantité mais surtout en qualité. Tous les aliments de protection étaient enlevés. Le résultat vers lequel tendaient les Allemands a rapidement été atteint. Il fallait avilir le peuple français! C'est ce qui est arrivé. Les gens mal nourris, ne pouvaient décharger l'énergie nécessaire pour accomplir leur travail. L'après-midi, surtout, les accidents de travail se multipliaient. Ces conditions existaient non seulement dans l'industrie mais aussi chez les étudiants. Il leur était impossible de donner physiquement un plein rendement dans leurs études. C'était de même pour les professeurs. Le ravitaillement en chauffage étant à peu près nul, les étudiants devaient garder leurs paquets en classe. Impossible d'écrire ou dans les laboratoires, de manier les épreuves, car on avait les doigts gelés.

M. Prat a ensuite parlé de la fameuse zone dite "libre". Cette zone, même avant son occupation, a toujours été sous le contrôle allemand. Dès les premiers jours après la chute de la France, on voyait se promener dans les rues de Marseille des officiers revêtus de la capote verte. Ces Allemands, formés en commissions, se tenaient dans les ports et surveillaient tous les navires qui entraient ou sortaient. Une cargaison qui entrait en France était réquisitionnée à 80% pour l'Allemagne même et le reste pris par les occupants du pays. C'est dire qu'il ne restait pas grand-chose aux Français.

Malgré toutes les difficultés qu'il y avait à se maintenir vivant, la vie intellectuelle n'a pas cessé. Les sociétés locales de savants ont continué de se réunir clandestinement, les laboratoires, à mesure qu'ils étaient détruits, étaient reconstruits tant bien que mal et les expériences se poursuivaient.

"Le plus grand réconfort des Français, nous dit M. Prat, c'était de savoir que de l'autre côté des mers, dans ce Canada, dont tous les soirs nous avions des nouvelles par la radio, clandestinement encore, une France vivait, une France qui ne périrait pas."

M. Camilien Houde

Le maire Camilien Houde était le conférencier au premier des déjeuners-causeries hebdomadaires de la Chambre de Commerce. En une improvisation à la fois alerte et nourrie de suggestions pratiques, il a soumis à son auditoire une série de "problèmes et projets" — c'était le titre de sa causerie — se rattachant tous au développement futur de Montréal, et en particulier de l'est de la ville. Il a parlé de l'utilisation de l'emplacement de la rue Berri pour une salle de concert, de la construction d'un centre civique, et peut-être, éventuellement, de deux ou même de plusieurs de ces centres, établis comme succursales de la décentralisation du quartier des affaires, de la restauration de l'hôtel Viger et de la canalisation du Saint-Laurent.

Question d'intérêt général

"On pourrait croire que le m'attache à un point de vue purement canadien-français, a dit le maire Houde au cours de sa causerie. Il n'en est rien. C'est de l'avenir même de Montréal, en tant que ville à double culture qu'il s'agit. Ce qui fait l'attrait, la personnalité irremplaçable de notre ville dans le monde entier, c'est précisément cette existence simultanée de deux grandes cultures. Du reste la question peut se présenter sous un angle différent. Notre ville souffre d'un déséquilibre démographique. La plus grande partie de la population et des firmes commerciales est massée dans un quadrilatère d'environ un mille carré, entre la montagne et le canal. Si l'on n'y prend tout de suite garde, nous pourrions nous trouver dans la situation d'un autre ville américaine, menacée de problèmes de circulation insolubles. Il nous faudra probablement dépenser des millions pour la construction de métros et autres moyens de décharger ce que nous aurons laissé se condenser à l'excès."

Radio-Québec et salle de concert, rue Berri

On a beaucoup parlé d'un centre civique. En faut-il un? En faut-il plusieurs? Ou le situer? En tout cas, pour la salle de concert, il ne semble pas y avoir de meilleur site, selon M. Houde, que le terrain à peu près libre délimité par les rues DeMontigny, Ontario, Saint-Denis et Saint-Hubert.

Si Radio-Canada ne veut pas s'installer à cet endroit, pourquoi ne pas s'adresser au gouvernement provincial puisque celui-ci a manifesté le désir d'installer la radio au Québec? Le projet est d'autant plus avantageux que, pour une fois, la ville de Montréal serait parfaitement disposée à céder ce terrain. Du moins M. Houde ne croit pas que le comité exécutif fasse obstruction au projet. Il prie la Chambre de Commerce d'étudier ce problème et de faire des suggestions pratiques aux autorités municipales.

La gare Viger

Passant ensuite à l'utilisation future de l'édifice de la gare Viger, le conférencier suggère à ses auditeurs d'étudier les possibilités, une fois accomplie sa réaffectation à des fins civiles, d'y établir un marché de gros ou une gare ferroviaire. Un grand hôtel dans l'est de la ville attirerait bien des gens de notre province, désireux de passer un séjour dans une ambiance qui leur est familière.

Autres projets

Au cours des vingt-cinq minutes qu'a duré sa causerie, le maire Houde a eu le temps de suggérer à la Chambre de Commerce bien d'autres projets d'étude: il a parlé de la lutte de liaison que se livrent le C.P.R. et le C.N.R. pour faire passer leurs voies par l'est de la ville, ce qui nous a valu la voie de ceinture du C.N.R.; il a demandé que l'on se renseigne et discute sur les avantages et inconvénients qu'entraînerait la canalisation du Saint-Laurent; enfin il a parlé d'un

Au Sénat

Vif débat à la Chambre haute au sujet de Air-Canada

Le leader de l'opposition a vigoureusement critiqué la mesure du gouvernement qui a pour effet d'augmenter la capitalisation de ces lignes aériennes

Ottawa, 14 (D.N.C.) — La seconde lecture du bill portant de \$5,000,000 à \$25,000,000 le capital des lignes aériennes Air-Canada a provoqué hier un vif débat au Sénat, le chef de l'opposition, M. John T. Haig, a vigoureusement critiqué cette mesure du gouvernement et a provoqué des interruptions de plusieurs sénateurs libéraux.

Le discours du sénateur Haig occupa la plus grande partie de la séance. Le chef de l'opposition croit discerner dans le développement qu'on veut donner aux lignes Air-Canada une tendance à absorber graduellement toutes les lignes privées, particulièrement celles du Pacifique Canadien. Il y voit une mesure d'inspiration socialiste, et pourtant, dit-il, "le peuple n'a pas voté au mois de juin, en faveur de l'établissement du socialisme au Canada."

L'une des principales objections du sénateur Haig à ce bill, c'est que les compagnies de la couronne ne paient pas d'impôts, ni municipaux, ni provinciaux, ni fédéraux. Par conséquent, dit-il, chaque fois que le gouvernement établit ou développe une compagnie de la couronne, il augmente le fardeau des impôts sur les autres. Et pourtant, Air-Canada recevra des subventions de l'Etat pour faire concurrence aux autres entreprises de transport.

Le chef de l'opposition prévoit des années sombres pour les chemins de fer nationaux maintenant que la guerre est finie, car ils auront à faire face à la concurrence des camions, à celle de la navigation après la canalisation de Saint-Laurent, et maintenant à celle de lignes aériennes exemptes d'impôts. Il critique aussi sévèrement le président des C.N.R., M. H.-J. Symington, à qui il attribue une déclaration disant que les aviateurs du C.A.R.C. ne seraient pas aptes à piloter les avions d'Air-Canada.

Le sénateur Campbell

M. G.-Peter Campbell, libéral ontarien et parrain du bill, répliqua que le bill à l'étude n'a rien à voir avec l'absorption des lignes aériennes appartenant à des entreprises privées. Il vise seulement à assurer un meilleur service transcontinental et à étendre le réseau international d'Air-Canada. Il s'agit de faire face à la concurrence des autres pays dans les services aériens reliant notre pays à la Grande-Bretagne, aux Indes occidentales, à l'Amérique latine et à l'Australie. Quant au reste, les affaires d'Air-Canada continueront d'être soumises à l'examen annuel du Parlement, tout comme celles du C. N. R. M. C.-C. Ballantyne, progressiste-conservateur de Montréal, intervint pour déclarer qu'il trouve ce projet de loi "des plus extraordinaires". Ce bill, selon lui, remet trop d'autorité au gouverneur en conseil et au ministre, sans laisser au Parlement le moyen de savoir ce que font le gouverneur en conseil et le ministre. Tous les services aériens du Canada finiront par être dans les mains du gouvernement et il n'y

aura plus de concurrence privée, croit-il.

M. Thomas-A. Crerar, ancien ministre des Mines et sénateur libéral du Manitoba, croit au contraire que la mesure telle que proposée est un véritable saut. La position du Canada exige un développement de son réseau aérien intérieur et le bill ne prévoit aucunement l'absorption des lignes privées. Le bill a simplement pour but d'assurer la protection des deniers publics, assure-t-il.

M. Thomas Vien

M. Thomas Vien, libéral de Montréal, déclare de son côté que l'opposition semble avoir une fausse impression du pouvoir des ministres sur les compagnies de la couronne. Il importe à son avis qu'il y ait le moins d'interventions possible dans la libre administration des corporations de l'Etat. Leurs conseils d'administration sont d'ordinaire composés d'hommes d'expérience qui jouissent de la confiance du public. Il faut mettre ces corporations à l'abri de l'influence politique.

D'autre part, explique M. Vien, le Parlement conserve sa suprématie. La politique à suivre par ces corporations doit leur être indiquée par le gouvernement responsable au peuple; mais le gouvernement ne peut s'en laver les mains, il doit voir à ce que cette politique soit suivie convenablement. De son côté, le Parlement peut toujours modifier tout point de la loi qui ne lui convient pas, car ces compagnies existent en vertu de lois sur lesquelles le Parlement conserve l'autorité suprême. Sur la question des impôts, le sénateur Vien rappelle à l'opposition que lorsque les compagnies de la couronne font des bénéfices, la totalité de ces bénéfices revient à la couronne, tandis que les entreprises privées comme le C. P. R. ne paient impôts que sur leurs bénéfices, un pourcentage de ceux-ci seulement faisant retour à l'Etat.

M. J.-J. Bench, libéral d'Ontario, s'inquiète de la multiplication de ces compagnies de la couronne et de la tendance à administrer les affaires du gouvernement par le truchement de corporations de ce genre. Il craint que le Parlement ne conserve pas assez de contrôle sur ces institutions une fois qu'elles sont mises sur pied.

M. Arthur-J. Roebuck, libéral ontarien, parle un peu dans le même sens, disant qu'il préférerait que ces entreprises d'Etat fussent soumises à l'autorité d'un ministre. Le bill subit en définitive sa seconde lecture et fut renvoyé à un comité d'étude. Le Sénat adopta ensuite en première lecture deux autres bills de la Chambre des communes: celui qui modifie la loi des charités de guerre pour y inclure les fonds levés pour l'érection de monuments aux morts de la guerre, et celui qui établit la Société centrale d'hypothèques et de logement. La Chambre haute s'est ensuite ajournée à cet après-midi, à 3 heures.

solide discours prononcé par le conseiller Marcel Verville, sur l'aide précieuse que pourrait apporter à nos hommes d'affaires la "Banque d'expansion industrielle", dont, paraît-il, "nous sommes les seuls à ne pas nous servir".

Les relations extérieures

Un public bien renseigné constitue la meilleure sauvegarde pour le système d'entreprise privée. Telle est la conclusion qui se dégage d'une conférence que donna, ces jours derniers, au Mount Stephen Club, M. Gordon-C. Garbutt, directeur des relations extérieures de *Canadian Industries Ltd.* C'est dans les auspices de la section montréalaise du *Cost and Management Institute*.

Après avoir préconisé pour l'entreprise canadienne l'utilisation de tous les médiums disponibles pour renseigner le public sur ses opérations, M. Garbutt précisa que ce travail consistait essentiellement à exposer la vérité d'une façon claire et simple et non à vanter ses mérites, ou à dénigrer le public, à justifier ou à défendre ses actes.

Le conférencier est d'avis que les compagnies à fonds sociaux doivent admettre qu'elles font affaires en vertu d'une charte accordée par le peuple et qu'elles ne peuvent continuer à jouir des privilèges de cette concession qu'en tant que la majorité du peuple est satisfaite et qu'elle conduit ses opérations dans les meilleurs intérêts de la communauté. La philosophie, la politique, les méthodes et les produits de la compagnie doivent mériter l'approbation du public et il doit exister des moyens pour éclairer le public sur ces divers aspects et édifier la bonne volonté sur l'intelligence.

"L'intelligence est l'élément vital des relations extérieures, souligne M. Garbutt. C'est un point essentiel de l'entreprise et le public, la clientèle, le travailleur, le vendeur et l'acheteur et le ciment même de l'amitié. En cette ère atomique, notre meilleur espoir repose sur l'intelligence, non sur les bombes."

Définissant les relations extérieures, le conférencier fit observer que toute personne normale aspire à se faire aimer et à se faire respecter de son entourage. Les relations extérieures ne sont, en définitive, que l'extension de ce désir à une maison d'affaires, un parti politique ou un gouvernement, et son application au public en général. Ses relations directes avec le public étant naturellement restreintes, l'entreprise industrielle ou commerciale doit recourir à des médiums comme l'annonce et la publicité.

Les détaillants et le succès L'expérience et la saine admini-

OUVERTS DE 9 H. à 5 H. 30 — SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

AUX PERSONNES SOUFFRANT DE

SURDITE

démonstration privée et gratuite de l'appareil sensationnel

"SUPER-PUISSANT"

Modèle acousticon le plus petit, le plus léger et pourtant

LE PLUS PUISSANT



NOTEZ BIEN

METHODE ACOUSTICON EN 8 POINTS

inspirée des découvertes et recommandations du Gouvernement des Etats-Unis et des recherches Acousticon.

1—Nouveau mode scientifique d'essai.	4—Examens périodiques de révision.
2—Essai et ajustage analytiques standardisés.	5—Protection de la santé en général.
3—"LENTILLES POUR ENTENDRE".	6—Collaboration et contrôle médicaux.
	7—Service personnel.
	8—Coût raisonnable.

Le modèle Acousticon "SUPER-PUISSANT" — l'appareil pour entendre qui assure plus de puissance et un rendement plus parfait en un format plus petit et moins cher — la plus merveilleuse réussite d'après-guerre dans ce domaine!

Et ce qui est encore plus important, en plus de son format réduit, de sa pesanteur réduite, de son coût plus bas et de sa puissance accrue, ce nouvel Acousticon possède les "lentilles pour entendre" nées de la découverte sensationnelle que les oreilles, autant que les yeux, requièrent des lentilles différentes selon la catégorie et le degré de faiblesse. Les "lentilles pour entendre" du modèle "SUPER-PUISSANT" mettent les sons au foyer avec autant de précision que les lentilles optiques parviennent à mettre les objets au foyer. C'est pourquoi le modèle "SUPER-PUISSANT" vous permet d'entendre aisément et agréablement, toujours et partout.

Si vous êtes fatigués des instruments lourds et embarrassants, et des batteries qui coûtent cher — si vous ambitionnez entendre mieux et plus facilement que jamais ou si vous n'avez jamais encore porté un instrument pour entendre parce qu'aucun ne semblait pouvoir vous aider suffisamment — vous vous devez d'assister à cette démonstration GRATUITE. Nulle obligation de votre part.

ACOUSTICON

Démonstration tous les jours à notre rayon d'appareils acoustiques.

DUPUIS — Deuxième (St-André)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

Adoptes

Les CAFES, THÉS et CONFITURES de

J. A. DÉSY,

(Limité)

Qualité supérieure

Montréal

"La vie au grand air"

OCTOBRE 1945

Carnet du Directeur

— Jules Larivière

Histoire d'une niche de corneille

— Jules des Grèves

Le Lièvre

— Dr Georges Maheux

Le Cheval

— André Chappelain

La sole

— Gabriel Grandbois

Les fruits de table

— Marcelle Gauvreau

Nouvelle chronique

— J. Emile Jacques

Lerd Grey et les caribous

— Damase Poirin

Le castor au travail

— Abbé Robert Dolbec

Au Royaume des limaces et des escargots

— Louis-P. Audet

Chronique des C. J. N.

— Marg. Grenache

Le fromage naturalisé

— Philippe Hueton

Ne chassons pas en temps prohibé

— Roger Leroux

Au comptoir 015.

Par la poste 018.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Aux institutions religieuses, salles paroissiales et autres organisations de la province

FRANZ SCHUBERT

SA VIE — SON IMMORTELLE MUSIQUE avec ILONA MASSEY du Metropolitan

EST MAINTENANT DISPONIBLE EN 16MM.

Pour toute représentation avec équipement et opérateur

Adressez-vous sans tarder à:

MICHEL FILM — 3832 Parc LaFontaine — CH. 2497 — FR. 9964

PROJECTEURS — ACCESSOIRES — CAMERAS — SERVICE